

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNIVERSITÉ POLYTECHNIQUE HAUTS- DE-FRANCE

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2024-2025

VAGUE E

Rapport publié le 19/03/2026

Au nom du comité d'experts :

Jean-Claude Jeanneret, président du comité

Pour le Hcéres :

Coralie Chevallier, présidente

Le Haut Conseil de l'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche (Hcéres) est une autorité publique indépendante. Il est chargé de l'évaluation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de recherche, des structures et unités de recherche, et des formations.

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par la présidente du Hcéres.

Périmètre et structuration du rapport d'évaluation

Le présent rapport est structuré autour des deux domaines d'évaluation qui sont la « politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société » et la « politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus ». Le domaine « pilotage stratégique et opérationnel » a quant à lui été évalué à l'occasion de l'évaluation de sortie d'expérimentation¹. Pour autant, le rapport d'autoévaluation comme le présent rapport comprennent une évaluation de la politique menée dans le champ du développement durable et de la responsabilité sociétale, cette politique ayant été ajoutée au périmètre de l'évaluation pour les établissements de la vague E, dont fait partie l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF).

La dernière section présente les synthèses évaluatives des établissements-composantes de l'UPHF, élaborées à partir du dossier d'autoévaluation, des entretiens avec les directions et des travaux des départements chargés d'évaluer les activités de recherche et les formations du Hcéres. Chaque synthèse met en évidence les forces, les faiblesses appelant une vigilance particulière et les recommandations, tout en appréciant le degré d'intégration à l'UPHF et la contribution des composantes à sa stratégie. Ces synthèses participent ainsi à l'évaluation globale de l'université.

¹ Les statuts de l'Université Polytechnique Hauts-de-France ont été pérennisés par le Décret n° 2025-928 du 8 septembre 2025.

Avis du comité

1 / Forces principales

- **L'UPHF a confirmé au cours de la période évaluée le rôle moteur qu'elle joue depuis longtemps, à l'échelle d'un espace géographique bien identifié, qui couvre le Hainaut et le Cambrésis, au développement duquel elle contribue de manière tangible.** Ce rôle moteur essentiel est unanimement reconnu par tous les acteurs de ce territoire et notamment par les principales intercommunalités et par la Région, qui ont soutenu le développement de chaires d'excellence, par le Centre Hospitalier de Valenciennes travaillant avec l'université au développement de nouvelles formations en santé, et par les grandes filières économiques locales que sont l'industrie ferroviaire ou l'industrie automobile. Tous ces acteurs ont soutenu la transformation de l'université en grand établissement et ils collaborent très étroitement avec elle. Ce lien privilégié a considérablement contribué, au cours de la période évaluée, au fort développement de l'apprentissage. Il s'illustre également par un écosystème de l'innovation original, en cours de restructuration et dont le potentiel de croissance repose notamment sur l'articulation étroite de la filiale de valorisation de l'université, Valutec, et du technopôle local, Transalley.
- **L'UPHF témoigne d'une grande capacité à mener à bien de profondes transformations, sans mettre « en surchauffe » l'organisation, grâce au fort attachement du personnel à son université et à l'engagement dont il a fait preuve ces dernières années.** Plusieurs projets majeurs qui spécifient l'identité de l'établissement ont ainsi poursuivi leur concrétisation efficace. Ils concernent en particulier l'INSA Hauts-de-France, établissement-composante de l'université, dont la croissance, la structuration et l'affirmation au sein du groupe INSA ont profité au territoire. Son recentrage en cours sur les formations en ingénierie, grâce à la toute récente création de l'institut des transversalités, des sports et de la santé qui le décharge de certaines formations universitaires, est de nature à faciliter cette affirmation, en conférant une plus grande homogénéité à son positionnement. L'UPHF est également parvenue à engager le développement quantitatif des modules polytechniques et des modules d'ouverture dans ses cursus de formation, tous cycles confondus (46 modules polytechniques accueillant 5000 étudiants et 124 modules d'ouverture intéressant 7000 étudiants en 2022-2023). Ceux-ci représentent désormais une des signatures originales de l'établissement.
- **L'UPHF accorde une véritable attention à la réussite et au bien-être des étudiants, qui font preuve en retour d'un fort attachement à leur université.** Cette attention est particulièrement perceptible en premier cycle, grâce à une forte personnalisation des parcours, dont témoignent plusieurs dispositifs sur lesquels l'université s'appuie : Nouveau Cursus à l'Université (NCU) *Prélude*, qui a permis le déploiement de l'approche par compétences en premier cycle, développement d'*Open Badges*, licence pluridisciplinaire projet personnel (L3P), jeux sérieux en appui à l'orientation... Quant aux actions concourant au bien-être étudiant, elles relèvent d'un travail de fond mené sur toutes les dimensions de la vie étudiante : logement, restauration, sport, santé et soutien aux initiatives étudiantes.
- **L'UPHF a su construire un partenariat solide et agile avec la FUPL (La « Catho ») et faire la preuve d'une forte implication dans l'alliance européenne EUNICE appelée à des développements prometteurs.** Avec la FUPL, la collaboration s'est engagée autour de projets concrets et structurants, qui valorisent certaines complémentarités entre les deux établissements (NCU *Prélude*, École doctorale polytechnique, jurys de licence et de masters communs). Avec EUNICE, les réalisations communes sont déjà assez variées et concernent aussi bien la recherche (extension en cours du pôle transfrontalier en matériaux à l'ensemble de l'alliance) que la formation (modules polytechniques de formation, cotutelles de thèses, etc.).
- **L'université peut se prévaloir d'une restructuration déjà bien engagée du secteur de la recherche, notamment à travers une mise en transversalité des activités scientifiques que préfigure une organisation en trois hubs intégrant formation, recherche et innovation.** Ces derniers ont été construits sur la base de grands défis sociétaux et organisés selon quatre axes appelés à fédérer les équipes de recherche. Si, à l'exception de la politique des chaires, cette structuration doit encore se concrétiser, grâce en particulier au PIA 4 ExcellenceS EURO-TELL, qui permettra d'adosser à ces hubs des programmes gradués, la nouvelle présentation des compétences de l'université a déjà permis de gagner en lisibilité auprès des partenaires socio-économiques. La création de l'Institut Sociétés & Humanités (ISH) dans le champ de la formation et celle du Laboratoire de Recherche Sociétés & Humanités (LARSH) dans celui de la recherche ont également permis de créer un espace de discussion qui favorise l'émergence de l'interdisciplinarité en sciences humaines et sociales.

2 / Faiblesses appelant une vigilance particulière

- **L'UPHF n'est pas encore parvenue à un développement pleinement satisfaisant de sa recherche collaborative et partenariale (chaires, projets de recherche, etc.).** Malgré l'existence de plateformes technologiques de grande qualité, les contrats de prestation et de recherche partenariale ne sont pas à la hauteur de l'intensité des relations que l'UPHF entretient avec ses partenaires économiques, son potentiel dans ce domaine étant actuellement sous-exploité. Par ailleurs, malgré la mise en place d'un cadre incitatif (accompagnement et encouragement financier au dépôt de projets de recherche), l'université n'a pas encore connu d'essor important sur ce plan.
- **L'établissement n'est pas encore parvenu à structurer de manière définitive son offre de formation, qui ne reflète pas entièrement la stratégie qu'il porte et appelle plusieurs ajustements.** Certains points de fragilité affectent notamment son architecture : continuum entre licence et master et articulation entre master et doctorat peu lisibles, adossement inégal à la recherche, défaut d'attractivité de certaines formations, en particulier du deuxième cycle. En outre, l'ambition de développer de nouvelles filières (poursuite de la croissance des formations d'ingénieur, formations en santé, projet d'école normale supérieure à dimension polytechnique, etc.) n'a pas encore donné lieu à une définition explicite et partagée de la stratégie et des moyens à mettre en œuvre, pas plus que des critères de choix qui permettront d'arrêter les futures priorités, tant en termes d'ouvertures que de fermetures de formations.
- **L'université n'a pas développé une stratégie de marque suffisamment claire, qui capitaliserait sur une articulation entre les marques UPHF et INSA, notamment en vue d'accroître sa visibilité à l'international.** Alors que l'INSA Hauts-de-France a trouvé sa place au sein du groupe INSA et offre les avantages d'un rapprochement réussi entre culture universitaire et culture des écoles d'ingénieur (formation à la recherche, offre de master, existence de passerelles, etc.), ce signe distinctif ne constitue pas encore un marqueur fort de l'université prise dans son ensemble. En outre, la dimension polytechnique qui permettrait de rendre plus concrète cette articulation n'a pas fait l'objet d'un cadrage politique suffisant : en effet, les modules polytechniques censés devenir un des signes démontrant le positionnement de l'établissement ne jouent pas encore ce rôle, faute d'un cadrage suffisant.

3 / Recommandations principales

- **Clarifier les priorités de l'établissement, dans un contexte budgétaire contraint,** alors que l'UPHF porte plusieurs projets très ambitieux (développement de formations paramédicales, d'un premier cycle en médecine, d'une école normale supérieure polytechnique...), qui dépendent pour l'essentiel de décisions d'acteurs externes et de capacités internes de mise en œuvre à préciser. Cette clarification conditionne la pleine affirmation du modèle d'établissement que l'UPHF souhaite incarner.
- **Veiller à la bonne finalisation des projets engagés** (poursuite du développement de l'INSA Hauts-de-France, développement plus qualitatif des modules polytechniques et construction des *Graduate Schools* du projet EURO-TELL, concrétisation de la politique européenne de recherche au sein de l'Alliance EUNICE, passage à l'échelle du doctorat polytechnique), avant de multiplier les nouveaux projets. Anticiper également la fin des programmes financés par le programme d'investissements d'avenir et par France 2030 pour assurer, avec les moyens propres de l'établissement, la pérennité de ce qui a été développé.
- **Créer davantage de synergies en interne avec l'école supérieure d'art de Cambrai et fédérer les acteurs publics et privés autour de l'art et du design,** afin de porter un projet ambitieux en phase avec les objectifs du territoire et avec les forces déjà reconnues de l'établissement dans ce domaine. Cette orientation est d'autant plus importante qu'il existe un enjeu de rapprochement avec les formations artistiques de l'université et que la signature polytechnique de l'établissement ouvre la voie à des collaborations fructueuses.
- **Établir une gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC),** concertée en interne, pour exploiter au mieux la perspective des nombreux départs en retraite prévus dans les cinq prochaines années (25% des enseignants-chercheurs concernés), afin de préparer les redéploiements internes en soutien au développement des projets stratégiques que porte l'établissement. L'UPHF doit prendre sur cette question des engagements clairs, tant la réussite de la stratégie affichée dépend des talents que l'établissement parviendra à recruter.

Présentation de l'établissement

1 / Caractérisation de l'établissement et de son territoire

L'établissement

- **Date de création** : 2019².
- **Regroupement** : grand établissement, membre de l'Alliance universitaire polytechnique Hauts-de-France, rapprochant, depuis 2020, l'Institut catholique de Lille (Fédération universitaire et pluridisciplinaire de Lille - FUPL) et l'université polytechnique Hauts-de-France³ (UPHF).
- **Typologie et organisation** : université pluridisciplinaire sans secteur santé avec deux⁴ établissements-composantes :
 - o l'Institut national des sciences appliquées Hauts-de-France (Insa HdF)⁵ ;
 - o l'École supérieure d'art et de communication de Cambrai (Esac).et trois composantes de formation :
 - o l'Institut universitaire de technologie ;
 - o l'Institut Sociétés & Humanités (ISH)⁶ ;
 - o IT2S - Institut des Transversalités, des Sports et de la Santé⁷.
- **Évolution du nombre d'étudiants** : 12 026 en 2022-2023 (11 768 en 2018-2019, soit +2,2 %) ⁸.
- **Répartition des effectifs étudiants**⁹ :
 - o Par ville d'implantation ¹⁰ : Valenciennes (10 700 étudiants, soit 89 % des effectifs de l'université en 2021-2022), Cambrai (1 100 étudiants, soit 9 %), et Maubeuge (300 étudiants, soit 2 %).
 - o Par discipline :
 - Droit, sciences économiques, AES : 3 646 inscrits ;
 - Lettres, langues et sciences humaines : 3 030 inscrits ;
 - Sciences et sciences de l'ingénieur : 4 303 inscrits ;
 - Staps : 1 021 inscrits ;
 - Santé¹¹ : 26 inscrits.

² Créée simultanément avec l'Institut national des sciences appliquées Hauts-de-France par décret n°2019-942 du 9 septembre 2019 relatif à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

³ Cet établissement s'est substitué à l'université de Valenciennes au 1^{er} janvier 2020.

⁴ Au 1^{er} janvier 2022, l'École supérieure d'art et de design (Esad) de Valenciennes s'est retirée de l'EPE UPHF.

⁵ L'Insa HdF est issu de la fusion de l'Institut des sciences et techniques de Valenciennes (ISTV), de l'École nationale supérieure d'ingénieurs en informatique, automatique, mécanique, énergétique et électronique (ENSIAME) et de la faculté des sciences et métiers du sport (FSMS), composantes de l'Université de Valenciennes jusqu'au 31 décembre 2019.

⁶ Créée par la fusion de la faculté de droit, d'économie et de gestion, la faculté de lettres, langues, arts et sciences humaines, l'IAE et l'IPAG. Il est composé aujourd'hui de quatre unités académiques (ou facultés) : Droit, administration publique ; Économie, histoire, géographie, sociétés ; IAE Valenciennes (École universitaire de management) et Lettre, langues, arts.

⁷ Créé à la suite des recommandations du Hcéres issue à l'occasion de la demande de sortie d'expérimentation, il est composé de trois départements : le département des transversalités, celui des sports et celui de la santé.

⁸ DataESR, tableau de bord des effectifs étudiants (inscriptions principales), UPHF.

⁹ Données 2021-2022, sources : DataESR. Tableau de bord des effectifs étudiants (hors doubles inscriptions CPGE), UPHF.

¹⁰ Site de l'UPHF : <https://www.uphf.fr/vie-campus/campus>.

¹¹ Catégorie utilisée par DataESR.

	UPHF	Universités pluridisciplinaires sans santé ¹²
Licence	48,1 %	44,8 %
DUT / BUT	11,6 %	10,3 %
Licence professionnelle	5,9 %	5,5 %
Master	18,8 %	17,2 %
Formations d'ingénieurs	6,3 %	5,4 %
Doctorat	1,4 %	2,8 %
Diplômes d'établissement	0,9 %	5,0 %
Autres formations ¹³	6,2 %	9 %
% d'étudiantes	56,6 %	52,8 %
% d'étudiants de nationalité étrangère	8,7 %	10 %

- **Taux de réussite en Licence en 3 ans ou 4 ans**¹⁴ : 47,9 %, pour la cohorte 2018-2019 ; moyenne nationale : 47,2 %.
- **Taux de boursiers** : 37,26 % de boursiers sur critères sociaux en 2020-2021 ; moyenne nationale : 37,7 %¹⁵.
- **Ressources humaines**¹⁶ : 1 095 personnels, dont 535 Biatts (434 titulaires et 101 contractuels) et 560 enseignants et enseignants-chercheurs (429 titulaires, dont 95 PR, 205 MCF, 129 enseignants du 2^d degré et 131 contractuels) en 2023.
- **Budget**¹⁷ : 102,6 M €, dont 85,1 M € de masse salariale. Ressources propres / produits encaissables : 20,5 % en 2023.
- **Patrimoine immobilier**¹⁸ : 127 337 m² de surface utile brute, sur cinq campus à Valenciennes, Cambrai et Maubeuge. Le site principal se trouvant sur le campus du Mont Houy proche de Valenciennes, occupe 89 464 m² (31 bâtiments).
- **Quatre unités de recherche, dont deux UMR-CNRS** :
 - o CERAMATHS, issu de la fusion des anciens laboratoires LMCPA (Laboratoire des matériaux céramiques et procédés associés), LAMAV (Laboratoire de mathématiques et leurs applications de Valenciennes) et LMI (Laboratoire de mathématiques pour l'ingénieur) ;
 - o IEMN site de Valenciennes (Institut d'électronique, de microélectronique et de nanotechnologie, UMR CNRS 8520) ;
 - o LAMIH (Laboratoire d'automatique, de mécanique et d'informatique industrielles et humaines, UMR CNRS 820) ;
 - o LARSH (Laboratoire de recherche sociétés & humanités), issu de la fusion de trois anciens laboratoires : le CRISS (Centre de recherche interdisciplinaire en sciences de la société), DeVisu (Design visuel et urbain) et DeScripto.
- **Écoles doctorales (ED)** : une école doctorale (ED PHF n°635), co-accréditée avec l'Insa HdF et associée à l'Institut catholique de Lille (ICL).
- **Production scientifique**¹⁹ : 2 887 publications en compte entier (2016-2020), 1 234 en compte fractionnaire²⁰, soit 0,5 % de la production nationale.

¹² DataESR.

¹³ DAEU, capacité en droit, CPGE, formations d'IEP, formations de santé, HDR, autres.

¹⁴ Note flash, SIES, n°26, novembre 2023, MESR.

¹⁵ Note flash, SIES, n°23, septembre 2022, MESR.

¹⁶ Fiche DGRH, UPHF, MESR, 2020.

¹⁷ DataESR à partir du compte financier 2023.

¹⁸ SPSI 2018-2022, p. 50-51.

¹⁹ Données de l'OST, sur la base des sous-domaines disciplinaires du conseil européen de la recherche (ERC). Les universités du groupe de référence sont les universités pluridisciplinaires sans santé.

²⁰ Le compte entier crédite d'une publication (1) chacune des institutions d'affiliation, quel que soit le nombre total d'adresses d'affiliation des auteurs. Le compte entier renvoie à une logique de participation d'une entité à la publication. Le compte fractionnaire reflète une logique de contribution à la publication scientifique. Une fraction de la publication est attribuée à chaque entité signataire de manière à avoir une somme unitaire. Le poids d'une entité est proportionnel à son nombre d'adresses d'affiliation dans le total des adresses mentionnées sur la publication.

- **Quatre principaux domaines de spécialisation de la production scientifique²¹ :**
 - o Physique de la matière condensée ; indice de spécialisation : 5,1 (médiane des universités du groupe de référence : 0,7) pour 6,4 % des publications²² ;
 - o Ingénierie des systèmes et de la communication ; indice de spécialisation : 4,8 (médiane des universités du groupe de référence : 1,6) pour 26,6 % des publications ;
 - o Constituants fondamentaux de la matière ; indice de spécialisation : 2,8 (médiane des universités du groupe de référence : 0,4) pour 7,8 % des publications
 - o Informatique et systèmes d'information ; indice de spécialisation : 1,8 (médiane des universités du groupe de référence : 1,4) pour 10,8 % des publications ;
- **PIA :**
 - o PIA 3 Nouveaux cursus à l'université, NCU (Projet « Prélude [Parcours de réussite en Licence universitaire à développement expérimental] »)²³ ;
 - o PIA 3 NCU - Hybridation des formations de l'enseignement supérieur (Projet « SAMI : Système d'activités médiatisées et immersives »)²⁴ ;
 - o PIA 4 DémoES (Projet « Insa 2025 »)²⁵ ;
 - o PIA 4 DémoES (Projet « PEIA : Plateforme d'expériences immersives apprenantes »)²⁶ ;
 - o PIA 4 Excellences (Projet « EURO-TELL : New EUROpean Experiential and Transition based Learning ModEL »)²⁷ ;
 - o PIA 4 Maturation, prématuration (Projet « Sci-Ty »)²⁸ ;
- Établissement certifié **Qualiopi**, titulaire de la **Charte Erasmus+** et labellisé **Noctambu+** et **Bienvenue en France**.

Contexte territorial

- **Population de la région Hauts-de-France** : 5 997 700 habitants²⁹ répartis sur cinq départements³⁰. Démographie constante entre 2014 et 2020.
- **Une région académique**, constituée des académies d'Amiens et de Lille.
- **Cinq universités** (d'Artois, de Lille, du Littoral et de la Côte d'Opale [ULCO], de Picardie Jules Verne [UPJV] et UPHF) et trois regroupements : l'université de Lille, l'université polytechnique Hauts-de-France et l'association A2U (université d'Artois, UPJV et ULCO). 237 002 étudiants sont inscrits dans les établissements d'ESR de la région.
- **Production scientifique** : 5 % des publications nationales (7^e rang national)³¹ et 4,5 % des dépôts de brevets (7^e rang national)³².
- **Montant du CPER 2021-2027 consacré à l'ESRI** : 350,9 M € (+58,2 % par rapport au précédent CPER³³).

²¹ *Ibidem*. Les 3 domaines de spécialisation sont déterminés sur la base des 27 sous-domaines ERC dépassant 30 publications par an. L'indice de spécialisation est le rapport entre le pourcentage de publications dans le sous-domaine disciplinaire considéré au sein de l'institution et ce même pourcentage à l'échelle mondiale.

²² Ici et *infra* : pour la période de 2018-2022.

²³ Institut Catholique de Lille (porteur) ; UPHF (partenaire).

²⁴ UPHF (Porteur) ; ICL (partenaire) ; Insa Hauts-de-France (partenaire).

²⁵ Consortium : Les sept Insa et les six Insa-Partenaires.

²⁶ Consortium : UPHF et Institut Catholique de Lille (ICL).

²⁷ Consortium : UPHF (Coordinateur), Insa HdF, Institut Catholique de Lille, École d'ingénieurs Junia de Lille, IESEG (Institut d'économie scientifique et de gestion) et École de Commerce Lille.

²⁸ Consortium de 15 établissements partenaires : université Gustave-Eiffel, Institut français du pétrole et des énergies nouvelles, UPHF, CYU alliance, École nationale des ponts et chaussées, UP Paris- Saclay, Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), École spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie, Aix-Marseille Université, Université Clermont Auvergne, Nantes Université, école Centrale de Nantes, École nationale des travaux publics de l'État, Insa de Lyon, école Centrale de Lyon) et six SATT : ERGANEO, SATT Paris Saclay, SATT Sud-Est, Ouest Valo, Pulsatys et SATT Nord. Ce projet bénéficie aussi du soutien d'autres partenaires complémentaires : Cap Digital, NextMove, Cara, Descartes Devt Innov, Allenvi Solutions, Efficacity, Vedecom et Railenium.

²⁹ Insee, « L'essentiel sur les Hauts-de-France » // <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4481460>.

³⁰ L'Aisne, le Nord, l'Oise, le Pas-de-Calais et la Somme.

³¹ Strater, « Diagnostic territorial Hauts-de-France 2022 », p. 13.

³² *Ibidem*, p. 117.

³³ Le montant du volet ESRI du CPER 2015-2020 du Nord - Pas-de-Calais s'élevait à 170,2 M € et celui du CPER de la Picardie à 51,5 M €, soit un total de 221,7 M € pour la région Hauts-de-France, créée en 2014.

- **Personnels de l'ESR de la région** : 6 585 enseignants-chercheurs et enseignants (7,5 % des effectifs nationaux : 1 415 PR, 2 855 MCF, 1 082 enseignants du 2^d degré et 1 233 contractuels)³⁴, 7 186 personnels administratifs (7,6 % des effectifs nationaux)³⁵.

2 / Recommandations des précédentes évaluations (rapports publiés en 2019 et en 2023)

Les recommandations des précédents rapports d'évaluation ont été considérées par le comité d'évaluation dans le cadre de ses travaux. Leur analyse est détaillée dans le corps du rapport.

Recommandations du rapport publié en 2019 (évaluation quinquennale)	Suivi
Ne pas négliger l'échelle de la coordination régionale dans la réflexion sur le positionnement de l'UPHF, en particulier dans le domaine de la recherche.	Suivie d'effet
Impliquer la communauté universitaire, en particulier les services centraux, dans la réflexion sur la mise en œuvre opérationnelle du projet ; à cet effet, développer une information transparente et factuelle sur les étapes du projet, sur les groupes de travail et leurs résultats.	Suivie d'effet
Intégrer l'héritage de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis (UVHC) dans le projet stratégique afin de ne pas exagérer l'effet de rupture.	Suivie d'effet
Mieux conceptualiser « l'université polytechnique » pour le rendre compréhensible au-delà de l'établissement.	Partiellement suivie d'effet

L'association de l'UPHF conclue en 2022 avec la Fédération universitaire et pluridisciplinaire de Lille (FUPL ou La « Catho »), acteur majeur privé de l'enseignement supérieur des Hauts de France, a tout à la fois permis de mieux positionner l'Université par rapport à l'Université de Lille, grâce aux synergies qui ont résulté de cette collaboration, et de continuer de travailler avec elle sur un certain nombre d'enjeux communs (Licences accès santé, masters co-accrédités, formation doctorale...). Cette nouvelle convention de coordination territoriale qu'est l'Alliance universitaire polytechnique des Hauts de France a permis aux deux établissements de construire ensemble des projets concrets financés par le PIA et France 2030 (Prélude et EURO-TELL, notamment), et de renforcer les collaborations en formation. La création d'une école doctorale commune avec la FUPL est également une initiative intéressante de cette coordination. Il reste encore à confirmer ces relations en les étendant aux activités de recherche. Par ailleurs, l'UPHF bénéficie du soutien du CNRS pour deux UMR, dont l'un est en cotutelle avec d'autres acteurs régionaux, l'Université de Lille en particulier. Enfin, l'UPHF participe régulièrement aux réunions de la conférence des présidents d'université des Hauts-de-France, cette instance informelle permettant aux établissements de la région de partager un certain nombre d'enjeux de développement qu'ils ont en commun. Cette structuration à différents niveaux d'action inscrit bien l'UPHF dans une démarche de collaboration régionale.

La mise en place du grand établissement s'est faite en impliquant l'ensemble des parties prenantes internes et externes, qui ont apporté un soutien constant à la construction de ce nouveau modèle d'université, lequel se situe bien dans la continuité de l'université de Valenciennes. Cette implication s'est également manifestée à l'occasion des modifications de gouvernance et d'organisation adoptées dans le cadre du suivi des recommandations expresses formulées par le Hcéres à l'issue de l'évaluation de sortie d'expérimentation.

La création d'une école d'ingénieur tirant profit de la marque INSA comme établissement-composante de l'UPHF, ainsi que la conception de modules polytechniques introduits systématiquement dans les cursus de formation, ont traduit le caractère polytechnique de l'UPHF. Il faut néanmoins achever cette évolution en donnant à l'INSA Hauts-de-France les moyens qui lui permettront de former environ 2 000 élèves ingénieurs (une petite quinzaine d'emplois reste encore à transférer par l'UPHF sur les 100 prévus initialement) et aménager les modules polytechniques en tenant mieux compte des retours des étudiants qui n'adhèrent pas encore complètement au concept.

³⁴ Strater, « Diagnostic territorial Hauts-de-France 2022 », p. 123.

³⁵ *Ibidem*, p. 126.

Recommandations non expresses du rapport publié en 2023 (évaluation de sortie d'expérimentation)	Suivi
Établir rapidement une nouvelle feuille de route stratégique prenant en compte les orientations que définira le Cos, intégrant la dimension DD&RS et maintenant la bonne dynamique de mobilisation de l'ensemble du personnel.	Partiellement suivie d'effet
Établir des projections pluriannuelles sectorielles, en s'appuyant sur les données produites par la Cellule d'aide au pilotage, afin de définir les objectifs, les moyens et la trajectoire en matière de budget, de ressources humaines, d'immobilier et de système d'information.	Partiellement suivie d'effet
Diversifier et développer les ressources propres, en s'appuyant davantage sur la formation continue et la valorisation, pour réaliser pleinement l'objectif opérationnel de l'UPHF de développer un modèle économique favorisant la soutenabilité de son offre de formation.	Partiellement suivie d'effet

Le rapport d'évaluation de l'UPHF en vue de sa sortie de l'expérimentation comportait quatre recommandations expresses³⁶ et les trois recommandations non expresses figurant dans le tableau ci-dessus. Les recommandations expresses ne sont pas détaillées ici car elles ont toutes été prises en compte par l'établissement et ont donné lieu à avis du Hcéres publié en septembre 2024³⁷, en vue de la transformation de l'UPHF en grand établissement.

L'UPHF a fourni des éléments de réponse aux recommandations non expresses dans les annexes 1 et 2 du rapport d'autoévaluation, qui montrent que leur prise en compte est engagée. Il reste encore néanmoins beaucoup de points à éclaircir, tels que la place du secteur de la santé dans les activités futures de l'établissement, ce domaine revêtant une dimension de plus en plus stratégique pour lui, la finalisation du SPSI dans un contexte de dévolution du patrimoine immobilier³⁸, la définition d'une GPEEC précisant comment l'UPHF profitera des nombreux départs en retraite dans les cinq ans qui viennent, afin de mener les projets ambitieux qu'elle envisage après les avoir hiérarchisés selon leur priorité. Ce suivi partiel des recommandations est en tout cas tout à fait compréhensible deux ans seulement après l'évaluation de sortie de l'expérimentation.

3 / Élaboration des focus évaluatifs, travail d'autoévaluation et visite sur site

Au vu des spécificités que l'UPHF a exprimées en amont de l'évaluation (rencontre stratégique entre l'établissement et le Hcéres), plusieurs focus évaluatifs ont été pris en compte par le comité, dans le cadre de son expertise. Le premier concerne ainsi la stratégie de développement durable et de responsabilité sociétale.

³⁶ Ces recommandations étaient les suivantes :

- **Renforcer, par une modification des statuts et du règlement intérieur du futur grand établissement la place de l'Insa et de son directeur dans les circuits de décision de l'UPHF.** À cet égard, la participation de ce dernier au bureau serait une évolution favorable.
- **Renforcer de même la place de l'Esac de Cambrai et de sa directrice dans les circuits de décision et accroître la participation de cette école d'art aux missions du futur grand établissement de façon à légitimer ce rapprochement et à amplifier la plus-value de son intégration.**
- **Évaluer et reconsidérer le rattachement de l'offre de formation en Staps à l'Insa,** sa place actuelle n'étant pas en cohérence avec les formations dispensées par cette école d'ingénieurs. Le comité a conscience que les Staps, qui relèvent d'un spectre de disciplines allant des SHS à la Santé et aux ST, posent un problème d'intégration dans une organisation bipolaire comprenant un pôle SHS et un pôle ST. **Il invite l'UPHF à rechercher une solution originale, qui tienne compte du caractère propre et des intérêts de cet ensemble disciplinaire,** par exemple en créant une structure d'incubation de la pluridisciplinarité qui pourrait être un lieu ouvert aux transversalités. Cette structure nouvelle permettrait à l'UPHF de mieux marquer son identité en se saisissant d'enjeux économiques, industriels et sociétaux.

³⁷ Avis du Hcéres sur le suivi des recommandations expresses formulées à l'occasion de l'évaluation de sortie d'expérimentation de l'Université Polytechnique des Hauts-de-France, septembre 2024 - https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/downloads/uphf_avis-sortie-d'expérimentation-septembre-2024.pdf

³⁸ L'UPHF fait partie des établissements dont la candidature a été retenue, fin 2021, dans le cadre de la troisième vague de dévolution du patrimoine immobilier.

Le deuxième est relatif au pilotage budgétaire et financier, que le comité a examiné notamment en lien avec la politique de recherche, d'innovation et de formation. Le troisième concerne le déploiement de la dimension polytechnique au sein de la politique de formation et de recherche. Enfin, le quatrième est en lien avec les inflexions apportées à la politique internationale au cours de la période évaluée. À partir des éléments dont il a pu disposer dans le dossier d'autoévaluation et lors de la visite, le comité s'est attaché à moduler ses analyses pour tenir compte de ces focus évaluatifs, tant dans le corps du rapport que dans son avis général sur l'établissement.

Pour la présente évaluation, le rapport d'autoévaluation a été transmis au Hcéres en juin 2022. La visite de l'établissement s'est tenue du 4 au 6 février 2025. 42 entretiens ont été réalisés durant ces trois jours. La visite sur site a été bien organisée, et a permis aux experts d'échanger de manière directe et positive avec des interlocuteurs à la fois internes et externes à l'établissement, que celui-ci a su efficacement mobiliser.

Le document d'autoévaluation transmis est assez peu structuré, se répète à plusieurs reprises et reste trop descriptif, malgré son organisation conforme au référentiel du Hcéres. Il témoigne d'un degré de qualité formelle perfectible. Très peu d'annexes chiffrées viennent en effet étayer les éléments qu'il contient, ce qui a amené le comité à demander de nombreux documents complémentaires, que l'établissement a fournis, mais dont l'exploitation a été moins aisée que s'ils avaient été traités comme éléments de preuve dans le dossier d'autoévaluation. Certains points figurant dans les analyses SWOT fournies, par ailleurs assez complètes, ne sont curieusement pas abordés dans le corps de ce document, ce qui ne permet pas de saisir ce sur quoi ils reposent, faute d'analyse. Le comité aurait apprécié une mise en cohérence de ces analyses SWOT avec le contenu du rapport d'autoévaluation.

Le pilotage stratégique et opérationnel

Ce domaine a déjà été évalué en 2023 à la suite de la demande de sortie d'expérimentation. Toutefois, la politique relative au développement durable et à la responsabilité sociétale ayant été ajoutée au périmètre d'évaluation des établissements de la vague E (2024-2025), dont fait partie l'UPHF, ce sujet fait donc l'objet pour cette raison d'une analyse spécifique, tant dans le rapport d'autoévaluation que dans le présent rapport.

« L'établissement mène une politique active dans le champ du développement durable et de la responsabilité sociétale »

1 / Une ambition affichée à décliner en objectifs mesurables pour le prochain schéma DD&RS

Un important travail de formalisation de la stratégie de l'UPHF a été mené. Il s'est traduit par l'adoption, en juillet 2022, tant par le conseil d'administration de l'INSA que par celui de l'université, d'un schéma directeur pluriannuel Développement durable et responsabilité sociétale (DDRS). Son plan de mise en œuvre est constitué de 73 actions qui visent à faire de l'UPHF une entité responsable³⁹ d'un point de vue sociétal, à l'horizon 2026. Ce travail a été animé par un vice-président, des chargés de mission et une structure de soutien constitué de trois personnes, ce qui témoigne d'une réelle implication de l'établissement dans ce domaine.

Toutefois, dans le rapport d'évaluation de sortie d'expérimentation de l'UPHF⁴⁰, le Hcéres avait déjà relevé une absence de définition d'indicateurs de suivi précis et opérationnels, ainsi que l'absence d'un budget fléché sur les actions inscrites dans ce schéma. Cette remarque reste largement vraie en 2025, du point de vue du comité. Par exemple, le bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) réalisé en 2019 et 2022⁴¹, et qui occupe une place essentielle dans ce type de schéma, n'a pas été actualisé depuis, ce qui ne permet pas de mesurer les impacts des actions engagées, notamment en matière de mobilité domicile-travail, premier facteur d'émissions de gaz à effet de serre. De même, dans le rapport d'autoévaluation, l'impact socio-économique de l'université est traité à travers une multitude d'exemples de portée essentiellement descriptive, mais sans que l'impact de l'université soit véritablement quantifié ou spécifié⁴². C'est notamment le cas, s'agissant de la dimension sociétale de cet impact, lorsqu'on considère la plus-value du tiers-lieu consacré aux mobilités⁴³ que l'université a mis en place : celui-ci est certes présenté comme un bâtiment totem, mais l'université n'analyse pas précisément l'impact des actions qu'il permet de mener au bénéfice de la société.

Néanmoins, quelques initiatives transformantes menées au cours de la période évaluée et quelques points saillants de l'action conduite témoignent de l'engagement de l'UPHF à réaliser son ambition en matière de développement durable et de responsabilité sociétale :

- Un taux de Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi dans ses effectifs dépassant le taux d'emploi légal de 6 %⁴⁴ ;
- Le déploiement en cours et à destination de l'ensemble des étudiants concernés par la nouvelle offre de formation en 2026 d'un socle commun de connaissances et de compétences (S3C) sur la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS)⁴⁵ ;
- La demande effectuée sur la plateforme PERSEES du label DD&RS, actant *de facto* l'entrée dans le processus de labellisation.

³⁹ Schéma directeur pluriannuel DDRS 2022-2026, p. 15.

⁴⁰ Rapport d'évaluation de la sortie d'expérimentation, p. 23.

⁴¹ Dossier d'autoévaluation, annexe « HCERES-compil_Groupes-2024 onglet Bilan_carbone et rapport technique du 3 avril 2024.

⁴² Au titre de cet impact, le rapport d'autoévaluation énumère diverses actions sans en préciser l'impact : dispositifs d'orientation et d'accompagnement des étudiants défavorisés socialement, mise en place d'un cycle pluridisciplinaire d'enseignement supérieur (CPES), développement de l'alternance, cordées de la réussite, etc.

⁴³ L'institut des Mobilités et du transport durable est à la fois un espace événementiel, un lieu de travail collaboratif, mais aussi un fablab et un lieu de valorisation des travaux de recherche de l'université sur ces questions essentielles, d'un point de vue environnemental et sociétal.

⁴⁴ Conventonnement du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique 2024-2026.

⁴⁵ Relevé de décisions du conseil de la formation et de la vie étudiante du 7 décembre 2023.

L'université dispose en tout cas aujourd'hui d'un ensemble complet de documents stratégiques couvrant les différents domaines du développement durable et de la responsabilité sociétale, ce qui facilite leur déclinaison en actions. Mais ces différents documents traduisent un foisonnement insuffisamment maîtrisé, qui ne permet pas d'identifier les quelques objectifs prioritaires que l'établissement souhaite atteindre en 2026, ni de repérer les indicateurs clés permettant d'évaluer leur degré d'atteinte. **Le comité recommande donc, dans la perspective du prochain schéma directeur DD&RS (2026-2030), de décliner en objectifs mesurables l'ambition que porte l'université d'être une entité pleinement responsable sur le plan sociétal.** Ce point d'attention est d'autant plus important que l'UPHF est un établissement ancré dans un territoire aux caractéristiques économiques et sociales qui lui sont propres (héritage industriel, position transfrontalière et proximité avec les grandes capitales européennes, enjeux sociaux, etc.), ce qui devrait l'inciter à caractériser plus précisément et plus spécifiquement son impact socio-économique.

Conclusion relative au développement durable et à la responsabilité sociale

a) Forces

- Une formalisation de la stratégie de développement durable et de responsabilité sociale à travers une déclinaison en actions qui en couvrent tous les aspects ;
- Une équipe qui se consacre à la mise en œuvre de ces actions – que ce soit au niveau de la gouvernance ou de l'accompagnement – et qui bénéficie du soutien de la communauté universitaire.

b) Faiblesses

- Une absence de déclinaison de l'ambition de l'université en objectifs mesurables.

c) Recommandations

- Formaliser dans le prochain schéma DD&RS les objectifs de l'université dans ce domaine, se fixer des cibles à atteindre et associer des indicateurs permettant de piloter les résultats attendus.

La politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société

« La politique de recherche de l'établissement définit des orientations structurantes. »

1 / Une restructuration interne autour de trois hubs et quatre défis, mais dont la portée opérationnelle est encore modeste

Les quatre unités de recherche dont l'UPHF est tutelle totalisent 274 enseignants-chercheurs et 59 personnels d'appui à la recherche salariés de l'université, ce qui représente 57 % des personnels employés par ces unités (66 % en ce qui concerne les seuls enseignants-chercheurs). Rapportée à l'ensemble des personnels scientifiques titulaires de l'université et de l'INSA (356 enseignants-chercheurs⁴⁶), la part des personnels scientifiques de l'UPHF qui inscrivent leur activité de recherche dans une unité dont l'établissement est tutelle se situe donc à un niveau raisonnable.

Le poids de l'UPHF dans chacune de ces unités est toutefois d'une grande hétérogénéité. Ainsi l'UPHF est majoritaire dans les deux unités propres de recherche qui composent cet ensemble : le LARSH et CERAMATHS, avec respectivement 97 % et 98 % des personnels scientifiques qui les composent, ce qui en fait des unités spécifiquement valenciennes. Elle est également très largement dominante au sein du LAMIH, unité mixte de recherche du Centre national de la recherche scientifique (UMR CNRS) spécialisée dans le domaine des transports et de la mobilité, avec 71 % de ses personnels (92 % en tenant compte des personnels de l'INSA). À l'inverse, au sein de la dernière UMR, l'ITEMN, l'UPHF n'y compte que pour 20 % de l'effectif tout personnel confondu et en tenant compte des personnels de l'INSA⁴⁷. Trois de ces unités de recherche sont rattachées à titre principal en sciences et technologie et une en sciences humaines et sociales⁴⁸, le LARSH en l'occurrence, qui représente toutefois à elle seule 42 % de l'effectif scientifique de l'université présent dans ces quatre laboratoires. En dehors du LAMIH, toutes les unités de recherche sont situées sur plusieurs sites.

Au cours de la période évaluée, l'UPHF a entrepris une restructuration de fond de sa politique de la recherche, en travaillant sur l'affichage de thématiques phares destinées à clarifier son identité, et en recomposant ses laboratoires, dont le nombre a été réduit de sept en 2018 à quatre unités en 2022.

Cette nouvelle organisation, tout comme le positionnement thématique plus affirmé, avaient pour objectif, entre autres, d'améliorer la visibilité des recherches conduites à l'université, au-delà de l'axe historique « transports et mobilités » auquel l'établissement s'identifie particulièrement, tout en favorisant un meilleur *continuum* entre formation, recherche et valorisation, et en rééquilibrant la taille relative des unités. Les orientations scientifiques ont été réfléchies en lien étroit avec le territoire (en particulier en fonction de la stratégie de la région Hauts-de-France), et organisées sous la forme de trois hubs de recherche correspondant à plusieurs « défis sociétaux » et quatre axes transversaux⁴⁹ qui les recoupent, et dans lesquels se sont inscrites spécifiquement cinq chaires de recherche d'excellence⁵⁰ (deux terminées, trois en cours). L'ensemble couvre bien l'étendue du spectre disciplinaire de l'établissement, tant en sciences et technologie qu'en sciences humaines et sociales. Le projet ExcellenceS EURO-TELL, récemment labellisé dans le cadre du PIA4, permettra à l'avenir d'adosser à ces hubs des *Graduate Schools*, ce qui constitue un enjeu fort pour le développement de la recherche doctorale au sein de l'établissement. Les chaires ont quant à elles bénéficié du soutien fort,

⁴⁶ 300 à l'université et 56 à l'INSA d'après les données du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

⁴⁷ Avec le CNRS et l'Université de Lille, l'UPHF est tutelle principale de cette unité, Centrale Lille Institut et Junia étant des tutelles secondaires.

⁴⁸ Hcéres, Synthèse des évaluations de la recherche de l'Université Polytechnique Hauts-de-France, p. 5. (*Infra* : « Hcéres, Synthèse recherche UPHF »).

⁴⁹ Les trois hubs sont intitulés : « Santé et soins du futur », « Ville, région et mobilité humainement intelligentes », « Industrie du futur pour un impact positif sur l'environnement et l'humanité ». Les axes permettent de définir des champs d'application communs aux trois hubs : usages et expériences numériques, modélisation ; normes, risques, contrôle et sécurité ; patrimoine, territoire et espace ; éthique discours et soins.

⁵⁰ Les cinq chaires en question sont : RIVA (Route Intelligente dédiée au Véhicule Autonome), TEC-LOGd (Transport, Economie Circulaire et chaînes LO-Gistiques durables), CMAF (Choix des Matériaux pour l'Allègement des structures dans le domaine Ferroviaire – en lien avec le laboratoire commun SwifLab), TVP (Tourisme et Valorisation du Patrimoine) et IS (Intelligence Spatiale).

notamment financier, des communautés d'agglomération ainsi que de la Région⁵¹, ce qui confirme le fort ancrage local de la politique de la recherche⁵².

Si les unités propres de recherche ont été complètement réorganisées, les unités mixtes de recherche ont très peu évolué au cours de la période. En outre, les laboratoires fusionnés (LARSH et CERAMATHS) ne le sont pas encore complètement et reflètent en partie le cloisonnement des anciennes équipes, même si un effort de transversalité est perceptible, comme le relève par exemple l'évaluation du LARSH par le Hcéres et comme l'ont confirmé les entretiens. S'agissant de cette unité issue de la fusion en plusieurs étapes de trois laboratoires, elle comporte actuellement trois équipes (DeVisu, Descripto et Criss) et un pôle transversal a été mis en place⁵³, chargé d'engager des projets transdisciplinaires, qui sont toutefois encore assez peu affirmés, à l'exception du travail mené dans le cadre des chaires. À la suite de la dernière consultation des membres, qui date de l'automne 2024, la direction de l'unité envisage une évolution vers cinq départements de taille plus homogène, ce que le comité encourage⁵⁴. À cet égard et dans la mesure où le rapprochement entre l'UPHF et la FUPL intéresse également la construction de projets de recherche en commun, l'université aurait intérêt à considérer, à l'occasion de l'évolution du LARSH, le potentiel scientifique de ce partenaire, particulièrement important dans le champ des SHS, afin de concevoir cette évolution dans un périmètre plus étendu, en correspondance avec celui de l'école doctorale d'ores et déjà partagée⁵⁵. Par ailleurs, si les activités en sciences et techniques sont très visibles historiquement, l'établissement doit encore encourager les laboratoires à faire rayonner davantage leurs activités en SHS, ce qui concerne le LARSH, mais aussi les autres unités dans le cadre des hubs et des axes transversaux, et à les intégrer plus systématiquement dans les projets collaboratifs. Cette dimension inter- et transdisciplinaire prenant en compte les SHS est un atout pour l'UPHF, mais elle est encore peu perceptible. La mise en place de projets de recherche, par le biais des chaires d'excellence (à l'exemple de la chaire tourisme et valorisation du patrimoine) ou des collaborations avec des partenaires privilégiés de l'UPHF (FUPL et le CHV par exemple), ainsi que la participation à des réseaux nationaux et internationaux, en profitant des alliances nationales thématiques de recherche, devraient également permettre de progresser et de rendre plus visibles les recherches en sciences humaines et sociales.

À ce jour, le rayonnement scientifique des unités de recherche de l'université est en effet plutôt contrasté et l'on doit, pour le qualifier, prendre en compte l'implication différenciée de l'université au sein des unités, ce qu'il n'est pas possible d'apprécier à un grain fin, le comité n'ayant pas, à son niveau, de visibilité sur la composition détaillée et par tutelle des équipes internes qui constituent les laboratoires. La synthèse de l'évaluation de la recherche menée par le Hcéres identifie ainsi quelques thèmes ou sujets couverts par les unités de recherche sous tutelle de l'UPHF, pour lesquels l'université peut se prévaloir d'un très bon niveau de rayonnement, même si ceux-ci impliquent un nombre limité de chercheurs de l'établissement. Deux concernent le LAMIH, unité de recherche dont le rayonnement scientifique est « globalement de niveau national »⁵⁶ : il s'agit de la recherche en automatique continue et discrète qui inclut des interfaces en sciences humaines (techniques de transport centrées sur l'homme et à destination des personnes à mobilité réduite) et, d'autre part, la recherche en mécanique. D'autres secteurs ont également un rayonnement international et relèvent de l'IEMN, unité au sein de laquelle le poids de l'UPHF est plus limité (20 % de l'effectif tout personnel confondu). Parmi les six équipes de l'IEMN, le groupe Matériaux et Acoustique pour les Micro et Nanosystèmes intégrés (MAMINA), implanté sur le site de Valenciennes et composé à 100 % d'enseignants-chercheurs de l'UPHF et de l'INSA Hauts-de-France, se distingue tout particulièrement par son savoir-faire dans les domaines des matériaux

⁵¹ Ainsi, le projet « TEC-LOG: Transport, Economie Circulaire et Chaînes Logistiques Durables », a reçu 300 000 € de la région Hauts-de-France et 371 000 € de la Communauté Agglomération de Cambrai. La chaire « Choix des matériaux pour l'allègement des structures dans le domaine ferroviaire » a été financé à la hauteur de 1 770 000 € durant quatre ans par Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole entre 2016 et 2020. La chaire d'excellence « Route intelligente adaptée au véhicule autonome » (RIVA) a été subventionnée avec 400 000 € durant quatre ans entre 2021 et 2024 par la Communauté de Valenciennes Métropole. La Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut a alloué 400 000€ pendant quatre entre 2021 et 2025 à la chaire du LARSH portant sur la valorisation du patrimoine et le tourisme. Source : documents complémentaires transmis par l'UPHF.

⁵² Document complémentaire n°16, conventions reçues et entretiens.

⁵³ DeVisu regroupe les chercheurs et doctorants en sciences de l'information et de la communication, architecture, psychologie, sciences et techniques des activités physiques et sportives ainsi qu'en mécanique, informatique et traitement du signal. DeScripto se concentre sur l'étude théorique et pratique des dispositifs de présentation/représentation de toutes les formes d'écriture (signes linguistiques, iconiques, vocaux, corporels), à valeur esthétique ou non, et couvre une douzaine de disciplines universitaires. CRISSE regroupe des chercheurs et doctorants gestion, droit, économie, géographie, aménagement, histoire, archéologie, histoire des arts et des civilisations régionales et étrangères ainsi qu'en sociologie et sciences politique et dont les thématiques de recherche restent calées sur quelques grands objets disciplinaires.

⁵⁴ Entretiens et document complémentaire au rapport d'autoévaluation.

⁵⁵ Cinq unités de recherche de la FUPL sont en effet rattachées à l'école doctorale polytechnique de l'UPHF.

⁵⁶ Hcéres, Rapport d'évaluation de l'unité LAMIH, p. 5.

et micro-nano-composants. Il est à noter aussi que le CERAMATHS, unité dans laquelle l'UPHF compte pour près de 100 % de l'effectif, se distingue par quelques objets de recherche ayant un fort rayonnement : calcul scientifique, modélisation, analyse des équations aux dérivées partielles (EDP), maîtrise de la chaîne d'élaboration des céramiques. Les sciences humaines et sociales, cinquième secteur d'activité scientifique de l'établissement, n'ont par contre qu'un rayonnement local⁵⁷.

D'autre part, si l'établissement rapporte dans son autoévaluation une progression de sa visibilité scientifique⁵⁸, il est difficile de dire si celle-ci résulte directement de la stratégie d'établissement poursuivie au cours de la période évaluée, et notamment des réorganisations opérées à la suite des regroupements de certaines unités lors de la création de l'UPHF, ou plutôt de l'écosystème de la recherche étendu auquel l'UPHF appartient. L'université fait d'ailleurs état d'une progression de sa production scientifique en compte entier (+ 20 % entre 2018 et 2021)⁵⁹, d'après les données de l'observatoire des sciences et techniques du Hcéres que l'établissement commente de manière pertinente dans son autoévaluation. Or, cette progression résulte en grande partie de l'association avec « la Catho », les publications en compte entier de l'université sur le périmètre de ses unités de recherche étant restées stables au cours de la période évaluée (594 en 2018, 562, en 2021)⁶⁰, ce qui confirme l'intérêt et le potentiel que représente ce partenaire scientifique. **Le comité recommande à l'UPHF de parachever aussi rapidement que possible la réorganisation de ses unités par la concrétisation de projets transversaux aux équipes de recherche. Il recommande également, dans un contexte de forte intrication de son potentiel de recherche avec celui d'autres établissements des Hauts-de-France, de mieux analyser l'impact de sa politique sur sa production scientifique.**

Concernant les UMR, le CNRS affiche un soutien clair, mais les effectifs affectés au site de l'UPHF même ne suivent pas. À titre d'exemple, s'agissant du LAMIH, très peu de chercheurs du CNRS y sont affectés (1 chercheur seulement)⁶¹. Malgré tout, le CNRS soutient cette unité et affirme sa volonté d'en rester tutelle. Certaines de ses thématiques ont, comme on l'a vu, une visibilité internationale et certains de ses chercheurs figurent dans le top 2% des chercheurs les plus influents de leur discipline⁶². La difficulté réside plutôt dans la faiblesse des candidatures aux emplois locaux de chargés de recherche, dans le cadre d'un processus national de recrutement qui voit certaines régions être plus attractives que d'autres, et notamment que les Hauts-de-France. Ainsi, la chaire de professeur junior obtenue par le CNRS pour le LAMIH sur le thème de la conduite autonome en 2024 n'a pas donné lieu à un recrutement⁶³. Le LAMIH et l'IEMN bénéficient de nombreux autres moyens mis à disposition par le CNRS : dispositif des *international research projects*⁶⁴, soutien de la Fédération de Recherche Transports Terrestres Mobilité FR TTM, contribution aux investissements clés réalisés pour les plateformes grâce à des crédits fléchés des contrats de plan État-Région⁶⁵, versements pour des équipements de recherche⁶⁶, laboratoires communs (Labcom), sans oublier les moyens de soutien à l'innovation qui seront évoqués plus loin dans ce rapport.

Enfin, au-delà du CNRS, l'UPHF a développé un partenariat particulièrement intéressant, mais limité avec l'Office national d'études et de recherche aérospatiales (Onera) : il concerne le comportement dynamique des matériaux et des structures pour des applications concernant les crashes dans les transports, ce qui se traduit, au cours de la période d'évaluation, par trois thèses codirigées et par le recrutement de deux chercheurs comme professeurs associés rattachés au LAMIH. Plus récemment la collaboration s'est étendue aux problématiques de mécanique des fluides appliquées à la réduction de traînée aérodynamique des véhicules.

⁵⁷ Le LARSH est une unité de rayonnement régional, avec une dimension nationale pour l'équipe Criss.

⁵⁸ Il objective notamment celui-ci par la position de l'université dans certains classements thématiques ou spécifiques : par exemple le classement THE par sujet de 2023 qui situe l'UPHF au 801-1000^e rang pour l'ingénierie, au 501-600^e rang pour l'informatique, et au 801-1000^e rang en physique. Ou bien encore le classement THE impact, fondé sur les objectifs du développement durable de l'Organisation des Nations-Unies et qui place en 2023 l'UPHF au 801-1000^e rang en 2023. En revanche, l'université figurait au classement thématique de Shanghai jusqu'en 2020, mais n'y figure plus, le nouveau nom de l'établissement et sa structuration en établissement expérimental (aujourd'hui grand établissement) ayant entraîné une certaine déperdition d'information à l'occasion du référencement des publications : l'université indique d'ores et déjà que l'ajout de nouveaux variants dans sa signature a permis de retrouver plus de 1100 publications.

⁵⁹ L'UPHF et la FUIPL totalisent 1142 publications en compte entier en 2021, contre 954 en 2018.

⁶⁰ L'année 2021 étant incomplète, on peut en déduire une certaine stabilité.

⁶¹ Contre 44 à l'IEMN.

⁶² Hcéres, Synthèse recherche UPHF, p. 12-13.

⁶³ Cette CPJ a été remise au concours dans les mêmes conditions pour la vague 5 de 2025 qui est en cours.

⁶⁴ Projets de recherche internationaux : ce sont des projets de recherche collaborative établis entre un ou plusieurs laboratoires du CNRS et des laboratoires d'un ou deux pays étrangers.

⁶⁵ Entretiens et rapport d'autoévaluation, p. 15.

⁶⁶ Documents complémentaires n°18 (différentes conventions CNRS).

Le comité encourage l'établissement à densifier ses relations avec le CNRS, partenaire clé, et à faire en sorte que les processus de recrutement de chaires de professeurs juniors et de chargés de recherche prévus en 2024 soient réengagés et puissent se concrétiser par des recrutements réels au sein du LAMIH. Il l'encourage également à développer ses relations avec l'Onera, la collaboration nouée de longue date avec cet organisme restant encore modeste⁶⁷.

2 / Des partenariats territoriaux et européens en recherche à développer davantage

Au cours de la période sous revue, l'UPHF a bénéficié du partenariat avec la Fédération universitaire et pluridisciplinaire de Lille (FUPL)⁶⁸, qui s'est traduit par des succès aux appels à projets nationaux, essentiellement en formation (PIA3 NCU PRELUDE, PIA3 SAMI, PIA4 DemoES ; cf. domaine 3 du présent rapport). Quelques ouvertures en recherche sont toutefois perceptibles, mais leurs retombées ne sont pas encore réellement observables, car trop récentes. Ainsi, la dimension scientifique du projet ExcellenceS EURO-TELL du PIA4 n'est pas encore effective, les *Graduate Schools* n'étant pas encore mises en place. Le partenariat avec la FUPL se traduit bien par une même déclinaison de la stratégie de recherche en 3 Hubs « défis sociétaux », mais les relations et collaborations impliquant des laboratoires de part et d'autre sont encore plus potentielles qu'effectives. À titre d'illustration, la production scientifique de l'UPHF est analysée en étendant son périmètre de recherche à la FUPL, comme on l'a vu précédemment, ce qui biaise l'analyse, puisque l'augmentation constatée provient du cumul des publications des chercheurs des établissements, et non pas de dynamiques de recherche communes. Quant à l'école doctorale polytechnique des Hauts de France, ED 635, sa création remonte à 2021 et si elle fait de la pluridisciplinarité un marqueur important (40 thèses qualifiées de thèses interdisciplinaires dans le bilan de l'école)⁶⁹, quatre seulement correspondent à des thèses polytechniques, reposant sur une majeure et une mineure (cf. référence 14).

Le comité encourage donc l'établissement à développer des collaborations plus concrètes en recherche avec les entités membres de la FUPL, en sciences humaines et sociales comme en sciences et technologies⁷⁰, pour compléter les collaborations existantes en matière de formation et couvrir ainsi ce volet essentiel de la coordination territoriale.

Au-delà de ses relations avec la FUPL, l'UPHF conserve des collaborations avec les universités de la région Hauts-de-France, grâce notamment à la conférence régionale des Présidents d'université, collaborations qui ont permis de porter ou de contribuer à des projets de recherche impulsés à l'échelle régionale⁷¹. La relation dynamique et privilégiée avec le Centre hospitalier de Valenciennes (CHV) est également une source de développement scientifique pour l'UPHF, intéressant à la fois les sciences et technologies et les sciences humaines et sociales⁷².

Enfin, l'implication de l'UPHF dans l'Alliance européenne EUNICE, qu'elle a cofondée avec les Universités de Mons et de Poznan, représente également un véritable potentiel pour l'avenir, d'autant que la nouvelle structuration de la recherche en trois hubs « défis sociétaux » concorde avec les thématiques scientifiques de l'Alliance (science ouverte, diversité, liens avec l'industrie et science durable), mais la dynamique reste encore balbutiante en matière de recherche. Si 21 cotutelles internationales de thèses ont déjà été mises en place et concernent l'ensemble des unités de recherche de l'UPHF, 17 proviennent des relations historiques établies avec l'Université de Mons⁷³, alors qu'une extension à l'ensemble du réseau est souhaitable. Des collaborations

⁶⁷ Quelques thèses codirigées en permanence, un directeur de recherche et un maître de conférence HDR professeurs associés au LAMIH (Rapport d'autoévaluation, p. 15).

⁶⁸ Convention d'association officialisée par décret du 1^{er} mars 2022.

⁶⁹ Hcéres, évaluation de l'école doctorale polytechnique des Hauts-de-France.

⁷⁰ L'école d'ingénieurs Junia, membre de la FUPL, est par exemple cotutelle de l'UMR IEMN avec l'UPHF.

⁷¹ Parmi eux, on peut citer le projet inscrit au contrat de plan État-Région 2021-2027, Recherche et Innovation en Transports et Mobilités Eco-responsables et Automatisées (RITMEA) qui fédère 22 partenaires dont plusieurs universités et écoles de la région avec 350 chercheurs et 25 M€ de budget. Ce projet fait lui-même suite à d'autres projets portés par les contrats de plan et coordonnés par l'UPHF depuis 2007. On pourra citer également, portés cette fois par l'université de Lille : « Energie Electrique 4.0 » sur la thématique du génie électrique et de la chaîne de traction ainsi que le projet « TecSanté - L'innovation TEchnologique au service de la SANTE de précision ».

⁷² On peut ainsi mentionner plusieurs projets collaboratifs : le projet ERA e-PAIN « Towards Automatic Contact-Free Assessment of Pain Using Artificial Intelligence », dans le cadre de l'appel à projets transnational PerMed du programme européen ERA-NET ; le projet Interreg VasculAI « Évaluation Non-Invasive de la Santé Vasculaire avec IIA » ; le projet européen « Transforming Health and Care Systems Partnership », etc.

⁷³ Rapport d'autoévaluation, p.17 ; entretiens ; documents établissements cotutelles 2019 à 2024.xlsx donnant la liste des cotutelles.

sont en construction, en particulier avec les universités de Poznan et de Cantabria⁷⁴, mais pour le moment l'Alliance s'est principalement concentrée sur des projets en lien avec la formation.

La création d'un pôle transfrontalier en 2022⁷⁵, qui s'est structuré avant la constitution de l'alliance européenne, mais qui a vocation à s'étendre à d'autres établissements d'EUNICE, a donné lieu à des projets Interreg dans les domaines des matériaux et de la santé : Interreg VasculAI, déjà cité, et Interreg ParkinsonCom. Ce pôle gagnerait à devenir le point de départ de l'extension recommandée plus haut. **Au-delà des cotutelles de thèse existant au sein de ce pôle transfrontalier, le comité recommande d'étendre ces premières collaborations à l'Alliance EUNICE qui doit permettre de répondre à des appels à projets européens et d'accroître ainsi, dans ce cadre, le nombre de projets déposés. Pour atteindre cet objectif, il paraît indispensable pour l'UPHF de dynamiser et de structurer l'activité de recherche au sein de l'Alliance, en profitant notamment du fait que le président de l'université exerce la présidence de l'Alliance pour deux ans, jusqu'en octobre 2026.**

Par ailleurs, l'INSA Hauts-de-France étant également membre d'une autre alliance européenne, centrée sur le groupe INSA et fédérant un certain nombre d'établissements européens du champ de l'ingénierie (ECIU), une stratégie de réponse à des appels à projets a été mise en place dans le cadre de ECIU SMART-ER, pour l'instant infructueuse, mais qui doit être relancée au cours de la période 2023-2027.

Le comité recommande donc à l'UPHF de profiter également de l'Alliance européenne ECIU, à travers son établissement-composante INSA Hauts-de-France, pour élaborer des réponses à des appels à projets de recherche avec les partenaires de cette autre alliance.

« L'établissement mène une politique de ressources et de soutien à la recherche. »

3 / Une politique d'appui à la recherche bien structurée dans l'ensemble, mais qui ne porte pas encore pleinement ses fruits

Le budget de la recherche, de l'ordre de 3M€ par an, comprend le financement de 12 contrats doctoraux chaque année⁷⁶, soit un besoin annuel de financement de 1,5 M€ pour cette seule mesure, 1M€ destinés au fonctionnement des laboratoires et 0,5 M€ de soutien à la politique scientifique sous la forme d'appels à projets⁷⁷. L'INSA HdF contribue également à la dotation des laboratoires (145 k€ pour la dotation 2024). Cette politique interne d'allocation de moyens financiers à la recherche répond aux besoins de l'établissement, du point de vue du comité, le colloque annuel interdisciplinaire « le Mardi des chercheurs », l'accueil de conférenciers invités et les cotutelles de thèses témoignant tout particulièrement d'un engagement pour dynamiser la recherche collaborative.

L'UPHF mène une politique de recrutement réfléchi, qui vise à attirer et retenir les talents scientifiques, à la fois en sciences humaines et sociales et en sciences et technologies. Cette orientation se traduit à travers différents dispositifs qui soutiennent de manière satisfaisante l'attractivité : part de la prime individuelle de recherche destinée aux enseignants-chercheurs – le Régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs (RIPEC) C3 – attribuée sur critères d'excellence en recherche ; majoration de traitement possible pour les lauréats de chaires de professeurs juniors ; adaptation de la grille salariale pour les contractuels recrutés dans les disciplines en tension, ce dernier dispositif concernant également les métiers en tension de la filière administrative et technique. Cette politique commence à porter ses fruits, par exemple pour les recrutements des titulaires de chaires d'excellence et de chaires de professeur junior. Au cours de la période évaluée, l'UPHF a recruté quatre chaires de professeur junior et elle s'est également dotée d'une projection stratégique pour poursuivre la dynamique d'ouverture de nouvelles chaires. Les recrutements opérés ont renforcé de manière pertinente les effectifs de recherche et ont permis de constater une augmentation des publications et des taux

⁷⁴ Entretiens.

⁷⁵ Ce pôle regroupe, sur les sujets de soins et de santé du futur, l'UPHF et le CHV du côté français, l'université de Mons, l'université de Gand et l'Hôpital Universitaire Ambroise Paré du côté belge. Dans le champ des matériaux, il concerne l'UPHF et l'université de Mons.

⁷⁶ Le dossier d'autoévaluation relève le co-financement des cotutelles à hauteur de 262 000 € en 2024, et le rapport d'autoévaluation (p. 20) indique que cela permet de financer 7 à 8 cotutelles.

⁷⁷ Documents complémentaires n°6 et 7 : dotations aux laboratoires et politique scientifique. Les principaux appels à projets internes concernent le « mardi des chercheurs » (événement scientifique annuel de type colloque organisé par l'UPHF et l'université de Mons, désormais ouvert à l'ensemble des membres d'Eunice, et qui permet de croiser toutes les disciplines scientifiques) ; le pôle transfrontalier ; l'accueil de conférenciers invités ; le soutien à l'organisation de manifestations scientifiques ; le co-financement de cotutelles de thèses pour 250 k€ par an.

de citation dans les domaines concernés, d'après le rapport d'autoévaluation⁷⁸. Enfin une décharge d'un tiers de service (64h), au-delà des obligations réglementaires, est répartie sur les deux premières années d'exercice des maîtres de conférences nouvellement recrutés, et leur permet de dégager du temps pour d'une part suivre les formations obligatoires à l'acquisition de compétences pédagogiques et d'autre part lancer des activités de recherche au sein de leur nouveau laboratoire. Dans le même registre, **le comité a tout particulièrement apprécié, par ailleurs, l'initiative de l'UMR LAMIH consistant à proposer aux nouveaux maîtres de conférences et chargés de recherche la possibilité de diriger des thèses des doctorants bénéficiant des contrats doctoraux un an après leur recrutement**, ce qui leur permet de dynamiser rapidement leur activité de recherche, avec des retombées positives pour le laboratoire.

Malgré le soutien de la Direction de la Recherche et de la Valorisation (DRV) et du Pôle Développements et Partenariats (PDP)⁷⁹, l'accompagnement au montage de projets est resté dans l'ensemble infructueux pour les ERC et les projets Horizon Europe. Pour plus d'efficacité, l'établissement a enclenché une fusion entre la DRV et le PDP, ce qui a permis de créer une Direction Recherche et Partenariats (DRP), qui ne se chargera pas uniquement de l'ingénierie de montage de projets, mais également de la détection et de la recherche de partenaires⁸⁰. L'UPHF envisage en outre un renforcement de la cellule Europe, ce qui est là aussi tout à fait pertinent, dans un contexte où les collaborations de recherche avec les partenaires d'EUNICE sont appelées à monter en puissance.

Par ailleurs, l'UPHF a récemment mis en place une politique incitative au dépôt de projets. Ainsi, pour le dépôt d'un projet d'ERC ou d'une candidature à l'Institut universitaire de France (IUF), le candidat bénéficie d'une décharge de service et, s'il est lauréat de l'IUF, le montant de la prime individuelle (RIPEC C3) est doublé. S'agissant d'une candidature à l'ERC, il touche une prime de 3000 € au dépôt du projet, suivie de 12000 € s'il est lauréat, cumulable avec la prime individuelle (RIPEC C3)⁸¹. Un intéressement des personnels aux résultats de la recherche (enseignants-chercheurs et BIATSS) est également à l'étude, alimenté par les projets partenariaux et par les prestations de service dont le solde financier est bénéficiaire au terme de leur exécution. En outre, 50 % des frais de gestion des contrats sont reversés aux laboratoires.

Le comité considère que ces diverses mesures sont de nature à stimuler la recherche et à inciter les enseignants-chercheurs à s'impliquer davantage dans les dépôts de projets et les partenariats de recherche intéressant les industriels. Il encourage l'UPHF à poursuivre ses efforts dans la direction choisie, notamment en faveur de tout ce qui permettra de libérer, d'optimiser et de sanctuariser le temps de recherche de ses enseignants-chercheurs.

« Dans sa politique d'innovation et d'inscription de la science dans la société, l'établissement définit des orientations structurantes. »

« L'établissement mène une politique de ressources et de soutien qui bénéficie à ses activités en matière d'innovation et d'inscription de la science dans la société. »

4 / Un potentiel d'innovation encore insuffisamment structuré et exploité

La stratégie de l'UPHF en matière d'innovation est fondée sur une répartition de la chaîne de valeur entre différentes structures propres à l'écosystème de l'innovation du Valenciennois. À un premier niveau, le Technopôle Transalley, technopole des mobilités et transports durables, fruit d'un partenariat local ancien et abouti entre Valenciennes Métropole, l'UPHF, la chambre de commerce et d'industrie (CCI) du Grand-Hainaut, la région Hauts-de-France et l'Union européenne (FEDER), prend en charge l'incubation d'entreprises et l'hébergement de start-up. L'existence d'un tel dispositif territorialisé d'accompagnement à la création d'entreprises est en tout cas une vraie chance pour l'université. À un deuxième niveau, Valutec, filiale de l'UPHF d'une vingtaine de personnes, s'occupe de la gestion des contrats de recherche partenariale, des prestations

⁷⁸ Rapport d'autoévaluation, p. 21.

⁷⁹ Le pôle développements et partenariats a été créé durant ce contrat (2020) et il accompagne entre autres, les projets développés avec le territoire (chaires thématiques)

⁸⁰ Entretiens.

⁸¹ *Idem.*

de services technologiques aux entreprises et de la promotion des plateformes, supports de ces prestations. Enfin, la Société d'accélération de transfert de technologie, la SATT Nord, assiste l'université en ce qui concerne les questions de propriété intellectuelle (méthodes, savoir-faire...), assure des actions de prématuration, maturation et transfert technologique et prend en charge la gestion de la valorisation des actifs. Pour appuyer le déploiement de cette chaîne de valeur, deux services distincts de l'UPHF sont impliqués, dans l'attente de leur prochaine fusion : la Direction Recherche et valorisation (DRV), qui fait partie des Services généraux, et le Pôle Développements et partenariats (PDP), qui fait partie des Services communs. Ensemble, ils couvrent la totalité des projets de l'université afférents à l'activité de recherche-innovation, ce qui comprend également l'inscription de la science dans la société.

Ce domaine d'intervention très étendu n'est pas sans inconvénient : il implique un volume d'activité important, en particulier en ce qui concerne le flux de réponses aux appels à projets compétitifs que le comité juge, à l'instar de l'établissement lui-même dans son rapport d'autoévaluation, trop important au regard des moyens disponibles, ce qui plaide en faveur d'une redéfinition des modalités d'intervention de l'ensemble des acteurs impliqués dans la valorisation. Un prestataire a été engagé par l'université pour l'aider à redéfinir sa politique et pour faire des propositions sur la réadaptation des rôles de chacun. Le nouveau cadre à établir pour la politique de valorisation doit permettre de mieux coordonner les interventions de chacune des structures impliquées, de mutualiser des ressources humaines et de relever le défi d'un doublement souhaitable du montant annuel des prestations de valorisation des plateformes technologiques de l'université, durant les cinq années du prochain contrat d'établissement⁸². L'UPHF a également placé en octobre 2024 la valorisation sous la responsabilité du Vice-Président Recherche. **Le comité encourage l'établissement dans cette démarche visant à apporter plus de lisibilité à sa politique de valorisation pour les acteurs économiques. Il a bien pris note que l'évolution engagée devrait s'accompagner d'objectifs clairs et partagés incluant à la fois la valorisation des plateformes technologiques et des ressources nouvelles provenant des contrats de recherche partenariale. Il recommande à l'établissement d'être vigilant quant au suivi de ces objectifs.**

Cette modalité de structuration, du fait notamment des inconvénients soulignés, n'a permis qu'une progression assez modeste de 9,5% des ressources annuelles résultant de la recherche partenariale au cours de la période de référence 2018-2023. Et encore ces ressources proviennent-elles davantage des prestations de mesures-essais-expertises (2,4 M€ en 2023 et 12,0 M€ en 6 ans) que des projets industriels de recherche (1,0 M€ en 2023 et 5,4 M€ en 6 ans). L'UPHF a certes élargi récemment ses prestations à du conseil et à de l'expertise, en lien avec les nouvelles technologies (IA, cybersécurité, décarbonation des mobilités, internet des objets, fabrication additive, robotique collaborative, métavers...), mais le comité n'a pas eu l'occasion d'en percevoir encore l'impact.

La valorisation des résultats de la recherche de l'UPHF a crû essentiellement grâce à certains projets du PIA (Premat-Mat Sci-ty, Booster...), auxquels l'université a été associée : au cours de la période de référence, 18 nouveaux brevets et 46 extensions européennes ou mondiales ont été enregistrés, gérés en majorité par la SATT Nord, et secondairement par CNRS Innovation. Le CNRS constitue d'ailleurs un appui important de la politique d'innovation de l'UPHF, avec le programme Rise⁸³ et le portage du portefeuille de brevets du LAMIH. 13 prématurations et 6 maturations ont été financées par la SATT Nord pour valoriser des actifs de l'UPHF et quatre start-up ont été créées par d'anciens doctorants au cours de la période évaluée⁸⁴. 20 licences ont également été déposées durant la période de référence pour valoriser les actifs de l'UPHF. Le comité n'a pas pu recueillir d'informations sur les recettes induites par les activités de protection de la propriété intellectuelle de l'université, ni sur les coûts engendrés par la gestion du portefeuille d'inventions, tant pour la SATT Nord que pour l'UPHF. Le rapport d'autoévaluation précise que les revenus d'exploitation des brevets n'ont pas permis le versement d'un intéressement, information que la visite n'a pas permis d'approfondir. **Le comité recommande à l'établissement de se donner des objectifs précis en ce qui concerne les bénéfices attendus des produits de**

⁸² 5 M€ annuels en 2028 contre 2,4 M€ en 2023 (cf. entretiens lors de la visite).

⁸³ Le programme d'accompagnement RISE du CNRS, piloté par CNRS Innovation, a pour objectif d'accompagner les projets de start-up ayant vocation à exploiter les technologies développées au sein des 1 000 laboratoires du CNRS, de l'idée à la structuration, jusqu'à la création et les premières phases de financement. Ce programme a ainsi accompagné en 2024 le projet de start-up Park on time porté par trois enseignants-chercheurs du LAMIH.

⁸⁴ Il s'agit de BESTTIC (intégrateur de solutions en gestion technique centralisée et gestion technique du bâtiment GTC/GTB : automates, solutions de supervisions, efficacité énergétique des bâtiments, confort utilisateur), d'AVR (développement de systèmes de rééducation pour les membres supérieurs et inférieurs en utilisant la robotique et la technologie de réalité virtuelle), de MediWatt (spécialisée dans le domaine des dispositifs embarqués permettant l'analyse du mouvement humain), InnovCoolTech (étude de solutions thermiques adaptées par simulation et optimisation de systèmes énergétiques).

sa propriété intellectuelle, afin d'en suivre la trajectoire et d'accroître ce volant de ressources propres, à fort effet de levier.

En particulier, le nombre de quatre start-up apparaît relativement faible, au regard du positionnement thématique des laboratoires de recherche et du nombre de chercheurs, d'actifs, de postdoctorants et de doctorants de l'UPHF. Le comité n'a pas pu recueillir d'informations sur le devenir de ces start-up (emplois d'ores et déjà créés, chiffre d'affaires réalisé, levées de fonds engagées, etc.), ce qui aurait permis de mesurer leur impact durable sur le territoire et leur potentiel de développement.

Le comité considère également que les résultats en termes de recherche partenariale ne sont pas à la hauteur de l'intensité des relations que l'UPHF entretient avec ses partenaires socio-économiques en matière de formation. Il comprend que l'établissement en a pris conscience et il approuve la démarche qu'il a engagée avec sa filiale Valutec pour améliorer la lisibilité du dispositif de contractualisation à destination des entreprises. Les objectifs plus ambitieux fixés en matière de valorisation des plateformes technologiques, notamment pour les 5 ans à venir (+100%), vont dans le bon sens et reposeront sur le recrutement coordonné de développeurs d'affaires, que le comité salue. **Il conviendra d'assurer un suivi précis de ces objectifs de valorisation, afin de pouvoir corriger la trajectoire et de lever les freins observés le cas échéant.**

Cette démarche d'amélioration du dispositif de valorisation des plateformes, qui repose sur des processus bien définis⁸⁵, a été engagée récemment, après l'échec du projet déposé, dans le cadre de l'appel à propositions Pôle universitaire d'innovation (PUI) lancé en 2023 par France 2030. Déposé avec Valutec, la SATT Nord et d'autres acteurs (l'Institut Catholique de Lille, l'Université Gustave Eiffel), il avait pour objectif de « clarifier encore davantage l'écosystème de la valorisation du site valenciennois », de « poursuivre [sa] structuration » et de « la dynamiser », ainsi que l'indique le rapport d'autoévaluation. Une préparation insuffisamment anticipée de ce projet et la complexité de sa gouvernance, ainsi que l'a relevé le jury, n'ont toutefois pas permis de le faire labelliser. **Le comité encourage toutefois l'UPHF à poursuivre cette démarche et invite l'établissement à y associer davantage la FUPL. Il serait particulièrement utile de se coordonner davantage en matière d'innovation avec elle et avec ses membres, l'Institut Catholique de Lille notamment, qui devrait prochainement entrer au capital de Valutec⁸⁶.**

Les principaux partenariats stratégiques avec l'industrie se sont concrétisés par des laboratoires communs (labcoms), qui permettent d'engager des collaborations entre chercheurs publics et recherche-développement des entreprises : on peut notamment citer SwitLab (UMR LAMIH) avec MG Valdunes⁸⁷, pour un engagement financier de l'entreprise global de 190 k€ ; SurferLab (UMR LAMIH également) avec Bombardier Transports, entreprise rachetée par ALSTOM, pour un engagement financier global de 472 k€ ; enfin, le laboratoire commun avec STMicroelectronics (UMR IEMN), pour un engagement financier global de 75 k€. Seul ce dernier est toujours actif, les deux autres (Surferlab et SwitLab) n'ayant plus d'activité.⁸⁸

Si ces initiatives sont intéressantes, elles restent d'une portée limitée. Le comité, qui n'a pas pu recueillir d'informations plus précises qui relèveraient des périodes correspondant à ces engagements, notamment leur cadre contractuel et leur caractère renouvelable, **considère que les industriels du territoire, en particulier ceux du secteur automobile et des transports, pourraient tisser davantage de partenariats en matière de recherche avec l'UPHF. Il recommande à l'établissement d'identifier plus systématiquement avec eux des sujets correspondant aux compétences de ses laboratoires et pouvant donner lieu à des soutiens financiers pluriannuels dans le cadre de relations contractuelles mieux structurées (allant de contrats Cifre pour amorcer les relations, jusqu'à des labcoms ou des chaires de recherche pouvant comporter des volets « formation »).** La structuration des activités de recherche de l'UPHF autour des trois hubs pluridisciplinaires⁸⁹ et quatre défis transversaux devrait faciliter cette démarche. À ces trois hubs, est adossé un « Think to do Lab », prévu dans le cadre du projet EURO-TELL et qui se veut être un carrefour d'échanges et de co-construction entre l'université, les entreprises, les collectivités locales et les partenaires académiques⁹⁰. **Le caractère récent de ce dispositif ne permet pas encore de juger de son impact en matière de recherche partenariale.**

⁸⁵ Cartographie des compétences des laboratoires, fonctionnement coordonné des plateformes, mutualisation de ressources humaines, promotion auprès des entreprises de taille intermédiaire, des petites et moyennes entreprises et des très petites entreprises... Le concours d'un conseil externe a été programmé et doit être opérationnel en mars 2025.

⁸⁶ Information recueillie lors des entretiens (L'ICL ou la FUPL reprenant la participation actuelle de la Caisse des Dépôts)

⁸⁷ Valdunes est un équipementier du secteur des transports, spécialisé dans la fabrication de roues ferroviaires.

⁸⁸ Document UPHF_Research Strategy & Priorities (transparent 14).

⁸⁹ « Santé globale et soin du futur », « Ville, Mobilité et territoire du futur » et « Industrie et Services du futur ».

⁹⁰ Descriptif *Think-to-do lab* fourni par l'UPHF.

L'UPHF s'appuie par ailleurs, compte tenu de l'orientation thématique d'une part importante de ses activités dans le domaine des transports, sur l'Institut de recherche technologique (IRT) Railenium. Les conditions dans lesquelles s'opère sa participation à cet institut ne la satisfont pas pleinement, diagnostic que le comité partage. L'université a mis à la disposition de Railenium 25 personnels, notamment dans le cadre de délégations dont le traitement administratif et financier connaît d'importantes lenteurs, gênantes pour l'université. En outre, cet IRT est avant tout un IRT de filière, ce qui l'a conduit à connaître certaines vicissitudes, du fait du changement de positionnement de certaines parties prenantes au cours du temps et des aléas économiques que connaît ce secteur industriel. Quatre directeurs généraux se sont ainsi succédé depuis la création de l'Institut et deux des principaux donneurs d'ordres de la filière, SNCF et Alstom, sont aujourd'hui peu impliqués dans la gouvernance. **Le comité recommande de repenser le partenariat entre Railenium et l'université dans la perspective d'accroître par ce moyen la recherche partenariale de l'université de manière tangible et en veillant à établir un cadre de conventionnement qui stabilise et fluidifie les mises à disposition de personnels.**

En revanche, l'implication de la quasi-totalité des chercheurs du LAMIH dans l'Institut Carnot ARTS est beaucoup plus favorable à l'établissement, avis que le comité partage également, du fait du large spectre couvert qui déborde de la seule filière ferroviaire. Ce spectre étendu, ainsi que le ressourcement qui résulte des activités menées en partenariat entre les laboratoires faisant partie de cet Institut Carnot, doivent également beaucoup à l'abondement financier apporté par l'ANR. **Le comité a apprécié tout particulièrement l'utilisation du dispositif InnoAlternance développé pour renforcer le lien avec les PME-ETI.** Ce dispositif mobilise des étudiants en Master et des élèves ingénieurs alternants qui, au sein des laboratoires de l'UPHF, étudient des problèmes soumis par les entreprises où ils sont en alternance, ce qui peut parfois déboucher sur la mise en place de contrats Cifre. **Il encourage l'UPHF à accroître le nombre d'alternants impliqués dans ce dispositif.**

Enfin, l'UPHF a développé une politique particulière de chaires d'excellence, qui fait intervenir en premier lieu des financements des collectivités territoriales (cf. référence 10). Ces chaires traitent de sujets variés (cf. supra) qui correspondent particulièrement bien aux compétences des laboratoires de l'université et aux priorités des collectivités. Il s'agit de financer pendant une certaine durée (allant de 18 mois à 4 ans) l'intervention locale d'experts de renommée mondiale, qui viennent déclencher une dynamique territoriale à la fois en recherche et en formation, mais avec une dimension encore modeste en termes de valorisation. Cinq chaires de ce type ont été créées pendant la période évaluée, dont trois sont encore actives, inscrites dans les hubs sociétaux « Ville, mobilité et territoires du futur » et « Industrie et services du futur », et dans le défi transversal « Patrimoine, territoire et espace »⁹¹. **Le comité invite l'établissement à s'assurer que la dynamique territoriale originale que portent les chaires d'excellence se décline également en matière d'innovation, en mobilisant plus largement les acteurs économiques intéressés.**

Le comité recommande donc à l'UPHF, pour conclure, de poursuivre l'inscription de sa politique d'innovation dans la logique des hubs centrés sur les « défis sociétaux », en approfondissant l'idée du Think to do Lab, afin d'associer plus efficacement à ce dernier l'ensemble des acteurs du territoire.

5 / Une politique d'inscription de la science dans la société qui peut se prévaloir de quelques belles réussites, mais qui manque d'un cadrage politique

En matière d'inscription de la science dans la société, l'UPHF développe certaines actions intéressantes en mettant en valeur les projets de recherche participative à visée technologique que mène le LAMIH, au profit des personnes en situation de handicap. Le LARSH est également concerné par ce type de démarche, notamment dans le cadre du « Village santé de la femme du site minier de Wallers-Arenberg », en partenariat avec le Centre Hospitalier de Valenciennes, ou dans celui de l'Institut Fédératif de Recherche pour le Renouveau des Territoires (IF2RT). Les résultats de ces recherches sont partagés lors d'événements « grand public » organisés par les laboratoires, tels que le colloque « handicap et mobilité » organisé par le LAMIH en 2021.

Toutefois, au-delà de ces actions, le comité n'a pas pu véritablement établir que l'établissement avait une réelle politique en matière d'inscription de la science dans la société. La liste des informations transmises est peu précise quant aux objectifs initiaux fixés et aux résultats obtenus, **sauf en ce qui concerne l'action de médiation**

⁹¹ Pour rappel, il s'agit des chaires RIVA (Route intelligente pour véhicule autonome), TEC-LOGd (Transport, Economie circulaire et chaînes LOGistiques Durables), CMAF (Choix des Matériaux pour l'Allègement des structures dans le domaine Ferroviaire), TVP (Tourisme et Valorisation du Patrimoine), IS (Intelligence Spatiale). CMAF et IS ne sont plus actives.

culturelle et scientifique, construite autour de l'Institut des Mobilités et Transports Durables (IMTD), bâtiment emblématique porté par l'UPHF en partenariat avec la Technopole Transalley (cf. référence 4). Ce bâtiment, **considéré à juste titre par l'UPHF comme un outil majeur de sa politique de Science avec et pour la société (SAPS)**, est « *au cœur de l'écosystème Mobilité du territoire*, et constitue un lieu majeur où se croisent industriels, chercheurs, enseignants, étudiants, mais aussi lycéens, collégiens et acteurs de l'orientation et de la formation⁹² ». Y sont organisés des ateliers de sensibilisation aux métiers de l'industrie, des expositions (MOBILES, grande vitesse ferroviaire, biomimétisme...), dont certaines sont déclinées en version itinérante dans les collèges et lycées du territoire⁹³.

Le comité recommande de capitaliser sur ses actions les plus transformantes en matière de dialogue entre science et société pour asseoir une politique à plus fort impact, au-delà de la recherche participative et de médiation dans le champ des mobilités durables.

⁹² Rapport d'autoévaluation, p. 23 (phrase répétée à l'identique p. 25).

⁹³ 8 établissements et plus de 1000 élèves sensibilisés à l'exposition MOBILES depuis décembre 2020. 3000 visiteurs, des conférences et des journées « découverte des métiers » lors d'une exposition sur la grande vitesse ferroviaire (Rapport d'autoévaluation, p. 25).

Conclusion du domaine « politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société »

a) Forces

- Un soutien fort en recherche des acteurs socio-économiques du territoire et des collectivités territoriales ;
- Un soutien clair du CNRS aux UMR dans lesquelles l'UPHF est présente, malgré un investissement limité en ressources humaines ;
- Des unités de recherche capables de mobiliser des financements compétitifs et qui rayonnent à l'international, au sein d'une université qui réussit à utiliser ses leviers en matière de ressources humaines et de financement pour conduire une véritable politique de recherche incitative ;
- Des plateformes technologiques valorisées par la filiale Valutec, qui présentent un potentiel de développement important.

b) Faiblesses

- Une recherche partenariale qui n'est pas à la hauteur du potentiel industriel du territoire ;
- Un écosystème de valorisation de la recherche qui n'est pas assez structuré pour porter à leur niveau le plus élevé les retombées sur le territoire ;
- Une faible visibilité globale du secteur SHS en recherche, malgré quelques pépites, comme les partenariats de territoire ayant donné lieu à la chaire Tourisme et valorisation du patrimoine, et des bourses Cifre autour de l'aménagement du territoire.

c) Recommandations

- Augmenter la visibilité du secteur des SHS en recherche en définissant des priorités parmi les thématiques phares et en s'appuyant sur le dispositif des chaires d'excellence et le rapprochement avec la FUPL ;
- S'appuyer plus fortement sur la FUPL pour développer la recherche partenariale ;
- Approfondir le partenariat avec les membres d'EUNICE pour développer en commun des projets en recherche ;
- Poursuivre la structuration de l'écosystème de valorisation de la recherche pour accompagner le développement économique du territoire, notamment à travers une meilleure exploitation des plateformes technologiques ;
- Poursuivre la politique incitative au dépôt de projets pour obtenir les résultats attendus et notamment l'obtention de bourses du Conseil européen de la Recherche (ERC) et de délégations à l'Institut universitaire de France).

La politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus

« L'établissement porte une politique de formation et une offre de formation de qualité, cohérentes avec son positionnement et sa stratégie. »

1 / Une offre de formation riche, en adéquation avec le positionnement polytechnique de l'université, mais dont l'évolution requiert un effort de clarification stratégique

Jusqu'à une période récente, l'offre de formation dispensée sur quatre campus⁹⁴ articulait un pôle Sciences et techniques et un pôle Humanités et sciences sociales⁹⁵ au sein d'un modèle qui se définit comme « polytechnique ». Cette structuration a permis de renforcer les liens entre les formations de licence, master et ingénieur dispensées au sein de l'INSA, et au sein de l'Institut Sociétés et Humanités (ISH), notamment par la mutualisation des cours ou la mise en place de doubles cursus, de décloisonner les pratiques entre des formations plus académiques ancrées dans la recherche et des formations plus professionnalisantes s'appuyant sur un bon développement de l'alternance. Seule l'unité académique rassemblant histoire, géographie, économie et sociologie n'est pas parvenue à créer la synergie attendue⁹⁶. Suivant les recommandations de l'évaluation de sortie d'expérimentation visant à clarifier le positionnement de l'INSA, les STAPS initialement incluses dans cet établissement-composante vont faire désormais partie d'un institut des transversalités, sport et santé, en cohérence avec la spécificité de ces formations et avec l'identification des axes prioritaires de recherche de l'université, notamment celui qui est intitulé « santé globale et soin du futur ». Cet institut sera notamment en charge des modules polytechniques que dispense l'établissement (*cf. infra.*). L'IUT a quant à lui intégré la majorité de ses licences professionnelles dans les BUT et poursuit le travail d'articulation avec les masters et diplômes d'ingénieur. Seule l'ESAC de Cambrai demeure en marge malgré quelques liens avec des formations de Cambrai qui n'ont pas donné pleinement satisfaction⁹⁷. Si l'établissement a fait d'importants efforts pour développer la transversalité de son offre de formation, **le comité lui recommande toutefois la définition d'une stratégie mieux partagée avec l'ESAC de Cambrai afin de renforcer les synergies possibles autour de la thématique des arts et du design, tout à fait porteuse. Il recommande notamment de s'appuyer sur les contrats d'objectifs et de moyens que l'université a commencé à déployer avec ses établissements-composantes.**

L'identité polytechnique de l'UPHF s'exprime essentiellement par la mise en place dans les formations (hors ingénieurs) de modules polytechniques et du choix entre une mineure et une majeure en doctorat⁹⁸, qui

⁹⁴ Campus du Mont Houy, des Tertiales / Ronzier, de Maubeuge et de Cambrai.

⁹⁵ Cette articulation repose notamment sur deux des composantes de l'université : l'INSA Hauts-de-France, établissement-composante lui-même créé en 2019 à partir de trois composantes préexistantes de l'université de Valenciennes (l'Institut des Sciences et Techniques de Valenciennes (ISTV) ; l'École nationale supérieure d'ingénieurs en informatique, automatique, mécanique, énergétique et électronique (ENSIAME) ; la Faculté des Sciences et Métiers du sport (FSMS)) ; l'Institut Sociétés et Humanités qui fédère lui-même quatre unités académiques : Droit, administration publique ; Économie, histoire, géographie, sociétés ; IAE Valenciennes (École universitaire de management) ; Lettres, langues, arts.

⁹⁶ Le projet de Licence commune en sciences sociales n'a pas abouti (*cf. infra* à propos de l'ESAC de Cambrai). Cette possibilité reste à saisir.

⁹⁷ On relève notamment un cours partagé sur les affiches dans l'espace public et la mise en place d'un module polytechnique destiné aux étudiants de l'école et de l'université dans le champ de la médiation culturelle et associant le service Ville d'art et d'histoire de Cambrai. Ce module qui visait à fabriquer des objets de médiation n'a toutefois pas fonctionné de manière satisfaisante, en raison d'un déséquilibre dans le nombre des étudiants accueillis (10 du côté de l'école ; 70 du côté de l'université).

⁹⁸ Ces doctorats dits doctorats polytechniques comprennent une majeure disciplinaire et une mineure correspondant à une autre discipline. La majeure et la mineure peuvent être issues d'un même pôle disciplinaire ou de pôles différents. À ce jour, le nombre d'étudiants réellement concernés n'a pas pu être confirmé par la visite, ce qui ne permet pas encore de juger de l'intérêt de ce dispositif novateur.

constituent des modalités de formation dont le comité tient à souligner le haut degré de diffusion⁹⁹ et l'originalité en termes de personnalisation des parcours de formation.

Toutefois, la définition du terme « polytechnique » n'est pas stable selon les interlocuteurs, parfois synonyme de pluridisciplinarité. Il manque encore une définition partagée et un cahier des charges précis incarnant une ligne claire pour tous les acteurs¹⁰⁰.

L'idée des modules polytechniques est originale, mais rencontre des difficultés de mise en œuvre qui se manifestent par un faible taux de satisfaction des étudiants¹⁰¹. Le contenu des enseignements est jugé peu adapté et chronophage, en particulier par les étudiants d'ISH qui ne constatent pas que ce dispositif apporte de véritable plus-value à leur diplôme. **Le comité recommande d'assouplir la mise en œuvre des modules polytechniques en permettant en particulier à l'ISH de croiser des disciplines entre unités académiques pour garder le principe de décroisement, tout en répondant mieux à la demande des étudiants. Il recommande également une plus grande précision du cadrage¹⁰², qui pourrait être assorti d'une meilleure segmentation de l'offre depuis le niveau dit d'ouverture jusqu'à la définition de projets pédagogiques polytechniques plus ou moins complexes, permettant d'aborder la résolution de problèmes notamment, grâce à l'interdisciplinarité. Un dispositif d'échange favorisant la mise en contact des enseignants permettrait de créer de nouveaux modules en ouvrant des possibilités au-delà des contacts interpersonnels déjà établis. Un appel à projets interne pourrait être envisagé dans le but d'asseoir cette nouvelle politique et de développer des projets innovants.**

Le pilotage de l'offre de formation (ouvertures, fermetures, évolutions) est assuré par le CFVE, mais le plus souvent il s'agit d'initiatives des équipes pédagogiques, qui transmettent des demandes par l'intermédiaire des instituts, ce qui traduit l'affirmation d'un haut degré de subsidiarité.

Cette répartition des compétences favorise assurément la responsabilisation des acteurs, mais elle fait perdre en lisibilité et en cohérence la politique générale de l'établissement qui résulte parfois, en matière de stratégie de formation, de l'agrégation de projets divers.

L'UPHF porte d'ailleurs plusieurs projets d'envergure, qui impacteront nécessairement les moyens dont elle dispose. Est ainsi évoquée la perspective de créer de nouvelles formations en santé ou dans le domaine paramédical, dans le prolongement des licences accès santé que l'établissement propose en partenariat avec l'université de Lille et qui ont atteint globalement leur cible, malgré des effectifs réduits, tant en termes d'attractivité que de réussite des étudiants¹⁰³. Les nouvelles formations envisagées, plus ou moins ambitieuses, gagneront à être hiérarchisées et leur création, étalée dans le temps, compte tenu des moyens qu'elles réclament. Elles mobilisent notamment le partenariat avec le centre hospitalier de Valenciennes, premier centre hospitalier par la taille à n'être ni centre hospitalier universitaire (CHU), ni centre hospitalier régional (CHR), et nécessiteront un travail conjoint avec l'université de Lille, directement concernée par ces problématiques d'universitarisation des études de santé. Si les enjeux et l'intérêt d'un tel développement sont réels, dans la mesure où il s'agit de cibler particulièrement la médecine de prévention dans un bassin démographique notoirement sous-médicalisé et qui pâtit en outre d'une prise en charge des pathologies souvent trop tardive, le déploiement d'une telle stratégie ne peut qu'être progressif et s'effectuer sur la longue durée.

L'UPHF s'est également prononcée pour accueillir un nouveau projet d'école normale supérieure valorisant le positionnement de l'université dans les secteurs des arts et de l'ingénierie¹⁰⁴. Enfin des rééquilibrages sont

⁹⁹ Les synthèses de l'évaluation des cycles de formation de l'université par le Hcéres confirment l'ouverture pluridisciplinaire de l'offre de formation avec l'existence de 62 modules polytechniques et de 248 modules d'ouverture en premier cycle, en forte croissance au cours de la période évaluée d'après le rapport d'autoévaluation. Ces modules sont également présents en deuxième cycle de master.

¹⁰⁰ L'interdisciplinarité est certes cadrée au sein de l'établissement par des volumes horaires attachés et de crédits attachés aux modules dits d'ouverture et aux modules dits polytechniques, mais il existe une certaine confusion entre ces deux types de modules, faute d'un effort suffisant de cadrage.

¹⁰¹ 53,5 % des étudiants sondés considèrent que les modules polytechniques n'apportent pas de valeur ajoutée à leur formation (Document Jalons 2022 Contrat de site de l'EPE UPHF 2020-2025, indicateur JC3). Ce ressenti a été confirmé lors des entretiens menés pendant la visite.

¹⁰² La synthèse de l'évaluation des formations de deuxième cycle de l'université produite par le Hcéres recommande également de « renforcer le cadrage de l'établissement concernant la politique à décliner au sein des formations en matière d'enseignements transversaux (langues étrangères, développement durable etc.) afin de mieux coordonner les politiques définies au sein de chaque conseil de perfectionnement », ce qui recoupe le diagnostic établi par le comité établissement.

¹⁰³ Le rapport d'autoévaluation souligne notamment que sur les cinq licences concernées, 253 étudiants ont présenté l'examen pour accéder au cursus de médecine, avec un taux moyen de réussite de 33,2 % au cours des trois dernières années universitaires.

¹⁰⁴ <https://www.uphf.fr/actualites/prefet-region-sous-prefet-valenciennes-recus-luniversite> - page mise à jour le 22 avril 2024 et consultée le 5 mai 2025.

également envisagés (augmenter le nombre d'étudiants en cycle d'ingénieur et en master à l'INSA), sans que soit précisé selon quels critères seront choisies les formations qui fermeraient pour dégager des moyens, fermetures que l'établissement a d'ores et déjà déclaré envisager. Tous ces projets de refonte, de création ou d'expansion des formations existantes sont en mesure de faire évoluer de manière substantielle les équilibres de l'offre de formation, mais la stratégie de l'UPHF reste à ce stade peu lisible.

Le comité recommande de fixer des priorités, de définir plus précisément la stratégie de formation au niveau de l'établissement et d'arrêter des objectifs soutenables et atteignables, afin que la politique de formation puisse faire l'objet d'un déploiement coordonné dans les instituts et implique les partenaires nécessaires à sa mise en œuvre.

2 / Une ouverture à l'international en construction, mais encore insuffisante

La mobilité sortante des étudiants est très faible en dehors de la mobilité obligatoire des élèves ingénieurs (inexistante dans les 2/3 des masters, 1% des étudiants de cycle 1), ce qui s'explique pour partie par l'origine sociale modeste des étudiants, qui constitue un obstacle important à cette mobilité. Toutefois, le comité relève que peu de partenariats bilatéraux permettent de valider des semestres à l'international, ce qui constitue un frein supplémentaire¹⁰⁵. Les délocalisations de formation en réponse à des sollicitations d'acteurs privés locaux ne bénéficient pas aux étudiants des campus des Hauts-de-France inscrits dans les mentions concernées, mais représentent néanmoins une part importante de la stratégie internationale de l'établissement. L'université ne parvient pas à exposer clairement leur intérêt au-delà de leur contribution à ses ressources propres, leur pilotage étant en outre insuffisamment cadré, dans la mesure où elles ne disposent pas de conseil de perfectionnement en propre et où la part des intervenants de l'UPHF ne fait pas l'objet d'une définition précise. **Le comité recommande donc à l'établissement d'explicitier sa stratégie de campus délocalisés en précisant les objectifs, de renforcer le pilotage des mentions concernées et d'établir des liens pédagogiques entre les étudiants des Hauts-de-France et ceux desdits campus (tels que des projets ou des exposés communs), afin que les premiers puissent bénéficier d'une ouverture à la diversité culturelle grâce à cette mise en relation.**

La mobilité entrante n'est pas plus affirmée¹⁰⁶ (moins de 0.5 % en cycle 1, notamment), et repose sur « Études en France » avec une quasi-absence en master des étudiants Erasmus. L'UPHF propose peu de formations en anglais, et les *Graduate Tracks* n'ont pas encore d'impact affirmé sur l'internationalisation. La mobilité des enseignants est limitée et davantage déterminée par des choix personnels que par une politique d'établissement. L'UPHF, comme on l'a vu, fait partie de deux Alliances européennes, EUNICE pour l'ensemble de l'établissement et ECIU qui ne concerne que l'INSA Hauts-de-France. EUNICE regroupant 10 universités et dotée d'un haut niveau de financement (146 €/étudiant)¹⁰⁷ s'affirme comme le nouveau moteur de l'internationalisation des formations, dont les retombées ne se traduisent pas encore dans la volumétrie des échanges, comme on vient de le relever. Ses réalisations révèlent néanmoins un dynamisme certain : catalogue de plus de 70 cours¹⁰⁸, mobilités courtes, maquettes de formation communes (21), existence d'un *Master's degree*¹⁰⁹.

Le comité recommande à l'UPHF d'intensifier ses efforts en ce qui concerne les mobilités et les expériences internationales de ses étudiants ; de diversifier les leviers de l'internationalisation (formations virtuelles, hybrides, présentielles) pour amener les étudiants à dépasser les freins sociaux que l'établissement a bien identifiés. Il recommande également de définir une stratégie de marque qui articule mieux les marques UPHF et INSA Hauts-de-France pour gagner en visibilité à l'international.

¹⁰⁵ Outre les quatre formations de licence et les 13 formations de master développées en commun dans le cadre de l'université européenne Eunice, l'UPHF propose chaque année environ 190 offres de séjour grâce à ses partenaires internationaux (une quarantaine hors-Europe), dont plusieurs doubles-diplômes – *Universität des Saarlandes* (Allemagne), *Politechnika Białostocka* (Pologne), *Universidad de Murcia* (Espagne) –, ce qui se traduit par des mobilités sortantes limitées à 130 étudiants chaque année en moyenne, d'après le rapport d'autoévaluation. S'y ajoutent cependant 300 stages pour les étudiants des filières professionnelles.

¹⁰⁶ Le rapport d'autoévaluation indique 60 mobilités entrantes encadrées en 2021-2022 et 74 en 2022-2023.

¹⁰⁷ « Universités européennes : quelles sont les alliances les mieux dotées en financements Erasmus+ ? », dépêche AEF n° 721 434, 19 novembre 2024.

¹⁰⁸ Dont 55 modules polytechniques d'après le rapport d'autoévaluation.

¹⁰⁹ *Multidisciplinary European Master's degree personal project*, développé dans le cadre du PIA 4 EURO-TELL.

3 / Un réseau de partenaires locaux dense, dont la contribution au développement de la politique de formation de l'établissement pourrait être améliorée

Durant la visite, le comité a pu constater un fort soutien des collectivités territoriales et des acteurs socio-économiques locaux, même si ce soutien ne se traduit pas toujours par des ressources financières. Le partenariat avec la FUPL, repose sur le succès à plusieurs appels à projets structurants (dont Prélude¹¹⁰, SAMI¹¹¹, PEIA¹¹², CoRPUS¹¹³, EURO-TELL¹¹⁴) et une école doctorale commune. L'UPHF héberge 34 parcours de formation de la FUPL (près de 2000 étudiants), en forte progression. Ce partenariat qui concrétise l'alliance que l'université a bâtie avec la FUPL et qui permet à cette dernière de bénéficier du dispositif doctoral de l'UPHF est fonctionnel, même s'il manque encore de profondeur et d'un cadrage plus précis. Le parcours en partenariat avec SKEMA (contrats des affaires) est intégré à la mention accréditée en droit des affaires à l'UPHF, mais reste très peu accessible aux étudiants de l'UPHF, ce qui interroge sur la pertinence du modèle proposé.

Le comité recommande de renforcer le pilotage de ces masters en partenariat en mettant en place un seul conseil de perfectionnement ou un seul comité de pilotage par mention et de construire des liens plus étroits entre les parcours (enseignements partagés, travaux intégrant des étudiants des différents établissements partenaires, passerelles).

Les liens avec l'université de Lille sont moins développés, même si l'UPHF met en œuvre plusieurs LAS (avec des effectifs réduits)¹¹⁵ et conventionne pour la formation du collège des écoles doctorales. L'UPHF a créé également deux classes préparatoires aux études supérieures en partenariat avec deux lycées du territoire. Sans être aussi structurants que l'alliance avec la FUPL, ces partenariats contribuent à diversifier l'offre locale de formation de manière pragmatique en permettant de répondre à certains besoins des étudiants qui ont été identifiés.

4 / Une formation à et par la recherche inégale, qui reste à formaliser et à renforcer

La structuration en trois hubs, qui vise désormais à mieux spécifier le continuum entre formation, recherche et innovation définit l'adossement de la formation à la recherche de manière suffisamment large pour que chaque formation y trouve sa place, mais elle n'a pas encore d'effet structurant franchement perceptible, dans l'architecture actuelle de l'offre de formation comme dans son contenu. Les réalisations d'EURO-TELL en matière de masters à visée de recherche (un master européen de recherche pour chacune des *Graduate*

¹¹⁰ Le projet « Prélude » (Parcours de Réussite en Licence universitaire à Développement Expérientiel) vise à placer l'étudiant au cœur de la construction de son parcours, en tant que véritable co-concepteur de sa formation. Développé conjointement par des enseignants de l'Université Catholique de Lille et de l'Université Polytechnique des Hauts-de-France, ce dispositif repose sur une plateforme numérique dédiée à l'accompagnement à la réussite et sur une structuration innovante des parcours, distinguant les apprentissages académiques des compétences acquises par l'expérience.

¹¹¹ Le projet SAMI (Système d'activités médiatisées et immersives) vise à renforcer la réussite étudiante en licence, notamment en première année, en développant des contenus immersifs et des dispositifs hybrides innovants fondés sur une articulation OMO (*Online Merge Offline*). Il repose sur trois dimensions : l'accessibilité des ressources numériques, l'interactivité entre acteurs de l'apprentissage, et la création collaborative d'environnements virtuels pour les TD et TP.

¹¹² Le projet PEIA (Plateforme d'expériences immersives apprenantes), dans le prolongement de SAMI, déploie un environnement complet consacré à la pédagogie immersive et ludifiée dans des mondes persistants. Il s'articule autour de cinq composantes : une fabrique de contenus immersifs, un portail de diffusion (L'Entrepôt), des environnements virtuels d'apprentissage (*Play Room, Learning Room*), un LMS et une équipe R&D multi-site (MEET) dédiée à l'innovation et au transfert technologique.

¹¹³ Le projet CoRPUS (Communauté apprenante pour la réussite de son parcours universitaire en santé) favorise l'accès aux études de santé et la réussite des étudiants par un tutorat entre établissements. La plateforme permet la mutualisation des ressources entre tuteurs de l'Université de Lille, de l'Institut Catholique de Lille et de l'UPHF, tout en offrant aux étudiants un espace spécifique de soutien et d'échanges.

¹¹⁴ Porté par l'UPHF et la FUPL, en partenariat avec l'université européenne EUNICE, ce projet vise à renforcer les collaborations interdisciplinaires et la formation par la recherche par la création de trois écoles universitaires sur des thématiques qui répondent aux forces de l'alliance et aux besoins du territoire : santé, ville et mobilité, industries du futur.

¹¹⁵ Les étudiants des licences *Droit, Gestion, Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), Gestion, Pluridisciplinaire projet personnel (L3P)* et *Sciences de la Vie* ont ainsi la possibilité d'accès à la 2^e année des formations en médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie, kinésithérapie (MMOPK).

Schools articulées aux hubs) n'apparaissent pas encore clairement, mais la labellisation est récente et le déploiement est encore à mettre en œuvre. L'initiation à la recherche en premier cycle est inégale du fait d'un fort niveau de professionnalisation de certaines formations, que confirme la synthèse de l'évaluation des formations de premier cycle par le Hcéres. L'adossement à la recherche du deuxième cycle est également perfectible : beaucoup de masters proposent des dispositifs de formation à et par la recherche, mais ils sont assez disparates et le nombre d'enseignants-chercheurs impliqués varie de manière importante selon les mentions, ce qui peut poser problème pour l'encadrement des mémoires. Cette situation peut d'ailleurs contribuer à expliquer le faible taux de poursuite d'études en doctorat (trois masters¹¹⁶ concernés en 2022-2023) et le défaut de lisibilité du continuum entre master et doctorat (peu de doubles cursus d'ingénieur et de master à l'INSA, ce qui est regrettable).

Le comité recommande à l'établissement de mettre en place un cadrage concerté afin de renforcer et de préciser le lien entre formation et recherche dans toutes les formations, de donner plus de lisibilité et d'attractivité au continuum entre master et doctorat en s'appuyant entre autres sur la communication (réunions d'information, témoignages de doctorants, ateliers de sensibilisation, journées d'immersion, etc.), ainsi que sur les Graduate Programs en cours de déploiement, et de piloter l'offre de formation en master selon le potentiel d'enseignants-chercheurs effectivement disponibles.

L'établissement porte, depuis 2021, une école doctorale co-accréditée avec l'INSA Hauts-de-France et associée à l'ICL, qui offre la possibilité de thèses à la croisée de plusieurs disciplines (dites « double compétence ») avec une spécialité majeure et une discipline mineure. Cependant, cette possibilité n'est pas encore bien intégrée par les acteurs, puisqu'on ne dénombre, d'après les entretiens, que quatre thèses sur plus de 300, dont 40 thèses interdisciplinaires, plus classiques¹¹⁷. L'intérêt des équipes et des doctorants pour ce dispositif reste faible et la communication associée est sans doute insuffisante, alors que l'établissement revendique cette spécificité. La souplesse de pouvoir faire une demande en première, deuxième ou troisième année de thèse peut faire évoluer les effectifs. **Le comité considère que, si l'UPHF souhaite continuer sur cette voie de doctorat polytechnique, elle doit se donner les moyens d'augmenter les effectifs en se fixant des objectifs et mettre en place un suivi resserré de ces docteurs à double compétence majeure/mineure, tout en mettant en valeur leur expérience en introduisant, par exemple, un label pour renforcer l'affichage de ce dispositif.** Le taux de thèses sans financement est en baisse (7 %) au long de la période évaluée, ce qui est appréciable, mais le taux de salariés parmi les étudiants en thèse (hors contrat doctoral) reste élevé (autour de 30 % avec une durée de thèse de 6 ans maximum, ce qui est conforme à la réglementation en vigueur). Quatre doctorants (sur 300) sont actuellement inscrits en 7^e année. Les doctorants sont satisfaits des enseignements proposés et de l'accompagnement. Une enveloppe de frais de déplacement pour les formations dispensées à Lille est prévue dans le budget de l'école doctorale. Deux points de vigilance sont cependant à signaler selon le comité : les doctorants assurant une mission d'enseignement ne suivent pas automatiquement une formation à la pédagogie. Quant à l'information sur les violences sexuelles et sexistes et sur d'autres motifs d'alerte, il apparaît qu'elle est insuffisante. L'exploration de la possibilité d'une thèse pour ingénieurs en apprentissage est originale, mais manque d'un cadrage clair voté dans les instances de l'établissement, ainsi que le relève l'évaluation de l'école doctorale par le Hcéres.

Le comité recommande à l'université de poursuivre l'amélioration de certains points importants de sa formation doctorale – financement des thèses, prévention des violences sexuelles et sexistes et d'autres types de risques, développement d'une thèse en apprentissage à destination des étudiants diplômés du cycle d'ingénieurs –, mais selon des modalités qui devront être précisément définies.

5 / Une politique de documentation au plus près des étudiants

Le service commun de documentation est présent sur l'ensemble des campus de l'UPHF sauf Arenberg. Dans une démarche d'amélioration continue, il mène des enquêtes de satisfaction auprès des usagers¹¹⁸. Labellisé Noctambul+, il garantit 64 h d'ouverture hebdomadaire grâce à l'emploi de contrats d'étudiants. Ces horaires donnent satisfaction aux usagers sur le site principal et des discussions sont en cours avec les collectivités territoriales pour assurer une complémentarité, en termes d'horaires d'ouverture, dans tous les campus. Grâce aux financements de la CVEC, le service commun de la documentation (SCD) a pu adapter ses équipements et ses locaux aux nouveaux besoins des apprenants. S'il ne manque pas de places assises, l'application de

¹¹⁶ Droit public, Gestion des ressources humaines ou encore Gestion du patrimoine.

¹¹⁷ Hcéres, évaluation de l'école doctorale polytechnique des Hauts-de-France.

¹¹⁸ Le comité regrette de ne pas avoir pu disposer de données consolidées.

réservation fait ressortir un manque de salles de travail de groupes. Le SCD propose des services complémentaires (prêt d'ordinateurs, par exemple) et souhaite diversifier cette offre. Il participe à la formation des étudiants primo-entrants à la recherche documentaire. **Le comité recommande de renforcer ces formations à la recherche documentaire en les inscrivant dans les maquettes pour tous les étudiants en licence et de poursuivre l'adaptation des locaux en créant davantage de salles de travail à destination des groupes.**

6 / Une offre de formation résolument professionnalisante, un développement fort et réussi de l'alternance, mais un trop faible intérêt porté à la formation continue

La professionnalisation est un point fort de l'établissement, en pleine cohérence avec son positionnement d'université au service des jeunes et des acteurs socio-économiques de son territoire. La composition du Conseil d'orientation stratégique¹¹⁹ assure la bonne articulation avec les besoins du territoire. L'UPHF a mené une politique active de développement de l'alternance : entre 2019 et 2023, le chiffre d'affaires de l'alternance (intégrant les contrats de professionnalisation) a été multiplié par 2,5 en passant de 5,7 M€ à 15 M€. Les alternants représentent désormais 17,4 % des effectifs, ce qui est le meilleur taux au niveau régional pour un établissement universitaire et l'un des plus élevés au plan national. L'alternance est proposée à l'IUT, à l'INSA, mais aussi à l'ISH (seulement 4 masters non concernés), ce qui illustre le partage d'une culture commune polytechnique. L'alternance est pour l'UPHF une modalité pédagogique efficace (maquettes adaptées aux contraintes spécifiques de ce type de formation, accompagnement des alternants par des services présents dans chaque institut). Les taux de réussite sont très bons (proche de 100% en master).

En revanche, dans le cadre de cette politique de professionnalisation, le chiffre d'affaires de la formation continue est en baisse (-47% entre 2019 et 2023). L'UPHF accueille peu de stagiaires en formation continue, ce qui est regrettable, compte tenu du positionnement de l'établissement et de son engagement dans la professionnalisation des formations. Au-delà de quelques initiatives réussies (campus maintenance¹²⁰), l'adaptation des formations aux publics de la formation continue, lorsque les flux de demande permettent leur soutenabilité, ne constitue pas une réponse suffisante. **Le comité recommande d'investir plus largement le champ de la formation tout au long de la vie en s'appuyant sur de nouveaux leviers : blocs de compétences, microcertifications, hybridation en capitalisant sur les TP immersifs construits grâce aux appels aux projets nationaux.**

¹¹⁹ Dans le cadre de son statut d'établissement public expérimental, aujourd'hui de grand établissement, l'UPHF s'est doté d'un Conseil d'orientation stratégique (COS) composé d'élus du territoire, de représentants des grandes entreprises du Valenciennois, d'entrepreneurs locaux ainsi que de représentants nationaux et européens de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le COS fixe annuellement, les grandes orientations de l'UPHF.

¹²⁰ Le campus maintenance est une initiative réussie issue d'un partenariat innovant entre l'IUT, Toyota et l'UIMM. L'IUT s'appuie sur une équipe pédagogique expérimentée en Génie Industriel et Maintenance et sur des infrastructures modernes pour garantir une formation de qualité et sur mesure. Depuis 2018, ce dispositif forme chaque année 5 à 8 agents de production volontaires au métier d'agent de maintenance, afin de répondre aux besoins spécifiques de l'usine *Toyota Motor Manufacturing France* d'Onnaing.

« L'établissement développe un ensemble de dispositifs institutionnels au service de la qualité pédagogique de son offre de formation. »

7 / Une diversification des pratiques pédagogiques soutenue par le succès à des appels à projets nationaux et par le déploiement de l'approche par compétences

Les maquettes de formation de licence sont structurées selon un modèle validé en CFVE comportant sept modules de 36 h (dont un module polytechnique dès le troisième semestre) et un module d'ouverture de 18h. Les réactions des étudiants sont très positives au sujet des modules d'ouverture et plus réservés s'agissant des modules polytechniques, ce qui indique que ce déploiement original de l'interdisciplinarité au service de l'innovation pédagogique mériterait une formalisation, un accompagnement et un suivi plus affirmés. Ce cadrage est appliqué de manière plus hétérogène dans les masters. **Le comité note globalement un manque de visibilité du cadrage institutionnel du deuxième cycle en ce qui concerne l'enseignement des langues, les stages ou encore l'adossement à la recherche. Il recommande à l'établissement de remédier à ce point de fragilité et de s'assurer de la bonne mise en œuvre de ce cadrage au niveau de décision le plus adapté (établissement, composante, mention, parcours).**

La transformation pédagogique est fortement soutenue grâce à la réussite de l'université à de nombreux appels à projets (SAMI, PEIA, etc.), l'outil principal étant le NCU Prélude doté de 12M€ et porté par la FUPL. Grâce à Prélude, très favorablement évalué par le jury international mandaté par l'ANR en novembre 2022¹²¹, l'UPHF déploie des méthodes innovantes et promeut l'approche par compétences (travaux de Tardif, notamment¹²²). L'UPHF a tout d'abord travaillé au déploiement de cette approche dans le cadre de la réforme des BUT. La seconde étape concernant les licences est bien engagée : découpage en blocs de compétences de 3 à 6 crédits, avec des blocs d'enseignement académique (60 %) et des mises en situation pratiques (40 %) bien définies, ce qui intègre le choix des modules d'ouverture et des modules polytechniques, et permet d'assurer, ce faisant, une certaine individualisation des parcours. Toutes les licences sont aujourd'hui engagées dans la démarche, la moitié environ a atteint en 2024-2025 le premier jalon de déploiement avec 9 étapes franchies, essentiellement du côté de l'INSA. **Le comité considère toutefois que l'impact de ces transformations sur l'évolution des pratiques pédagogiques et sur l'évaluation des étudiants n'est pas encore assez net.**

Le NCU soutient notamment le développement de dispositifs d'aide à la réussite en licence et celui du cursus personnalisé original créé dans le cadre de la licence pluridisciplinaire projet personnel (L3P), qui comprend en particulier un parcours très attractif pour les sportifs de haut niveau, initiative que le comité tient à saluer. Toutes les licences, sauf une, proposent aux étudiants admis en « oui si » des parcours adaptés, soit sous forme de remédiation, soit en étendant sur deux ans les enseignements de la première année, mais ce second type de parcours tend progressivement à disparaître. Ces adaptations concernent 4,5 % des effectifs, ce qui est peu au regard des caractéristiques du bassin de recrutement. Un diplôme d'université « Tremplin » complète le dispositif¹²³. Un système d'open badges permet de valoriser l'engagement des étudiants et l'acquisition de compétences en dehors des maquettes de formation. Les financements issus de la réussite aux nombreux appels à projets que ce rapport a déjà cités ont permis de structurer une politique d'innovation pédagogique affirmée et de soutenir des initiatives variées et originales. Cependant, **le comité tient à souligner l'importance du travail qui reste à conduire pour préparer l'arrêt à terme des financements nationaux correspondants et pour garantir la pérennisation des actions d'ores et déjà engagées, ainsi que leur déploiement dans une majorité des formations de l'UPHF.**

Le déploiement de l'approche par compétences dans les masters demeure en revanche assez limité et se borne pour l'essentiel à une mise en adéquation avec les fiches établies par mention dans le cadre du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Il est par ailleurs très hétérogène au sein de

¹²¹ Le jury a notamment souligné le caractère exemplaire des outils de modularisation des UE et la co-fabrication des parcours d'apprentissage entre étudiants et enseignants, ainsi que l'individualisation des parcours qui en résultent. La mise en place de formations innovantes a également été salué (licence pluridisciplinaire projet personnel – L3P – et licence technologie et management du développement durable).

¹²² Jacques Tardif est psychologue de l'éducation et professeur émérite de l'Université de Sherbrooke. Il a contribué à la définition de la notion de compétences dans le champ de l'enseignement en faisant des connaissances des outils mobilisables autour d'objectifs précis et en contextualisant les situations d'apprentissage à partir d'enjeux pratiques.

¹²³ Ce type de diplôme universitaire est destiné à la réorientation des étudiants.

l'architecture de formation, en dépit de la forte professionnalisation du deuxième cycle, qui crée un contexte favorable. Les pratiques pédagogiques mobilisées dans ce cycle sont assez classiques dans l'ensemble, reposant notamment sur des cours magistraux, mais elles intègrent une part de pédagogie par projet, résolution de problèmes, travaux collectifs et simulation faisant apparaître quelques belles initiatives¹²⁴. L'impact des appels à projets nationaux sur l'hybridation des formations est modeste, même ces derniers ont permis l'élaboration de travaux pratiques à distance, de travaux pratiques immersifs, ou bien encore la possibilité pour les étudiants de rejouer leur séance de travaux pratiques. **Le comité encourage l'établissement à favoriser l'essaiage des expériences acquises, notamment à l'occasion des appels à projets, vers davantage de formations, afin d'assurer la diffusion des bonnes pratiques pédagogiques.**

8 / Un enseignement des langues très disparate et insuffisamment cadré

L'UPHF propose les dispositifs habituels de préparation à la mobilité internationale, qui incluent une préparation linguistique. L'enseignement des langues étrangères laissé à l'appréciation de chaque responsable de formation est assez disparate, quelques formations n'en proposant pas en dehors des modules d'ouverture¹²⁵. Peu d'étudiants passent les certifications en langue optionnelles, hors cursus d'ingénieur. Il existe pourtant une plateforme des langues et des cours de langue disponibles grâce à EUNICE. **Le comité recommande la mise en place, au niveau de l'établissement, d'un cadrage de l'enseignement en langue étrangère plus exigeant, qui tienne compte à la fois des besoins propres à chaque année de formation, en fonction des finalités de formation, et de la nécessaire maîtrise de l'anglais, indispensable au rayonnement international que vise l'université.**

Mais l'UPHF explique surtout la faiblesse des mobilités sortantes par l'existence de freins sociaux importants et par l'importance de l'alternance comme modalité prépondérante de formation, sans identifier une stratégie spécifique à destination de ces publics, au-delà de pistes évoquées dans le cadre d'EUNICE ou des stages proposés en entreprise à l'international (cf. *supra*). **Le comité recommande à l'UPHF de définir un plan d'action prévoyant notamment un renforcement des dispositifs d'internationalisation, avec un cadrage des maquettes pour favoriser la reconnaissance de ces nouveaux formats d'internationalisation hybride.**

« L'établissement analyse l'attractivité, la performance et la pertinence de son offre de formation, et favorise la réussite des étudiants depuis leur orientation jusqu'à leur insertion professionnelle. »

9 / Des taux de réussite et d'insertion professionnelle globalement satisfaisants, mais des indicateurs à mieux exploiter pour renforcer le suivi de l'offre de formation

L'UPHF a mis en place de nombreuses actions d'orientation avec des outils innovants, tels que le projet *Check-U*¹²⁶ issu d'un appel à manifestation d'intérêt lancé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en 2017. Ce dispositif propose deux jeux sérieux renforçant l'articulation entre bac-3 et bac +3. Le suivi quantitatif et qualitatif des actions d'orientation et d'accompagnement des étudiants est toutefois trop limité du point de vue du comité. Ainsi, avec un taux de boursiers proche de la moyenne nationale (37,7 %), l'UPHF n'apporte pas spécifiquement la preuve de sa capacité à atteindre des populations moins favorisées et plus éloignées de l'enseignement supérieur. Les effectifs globaux de boursiers sont revenus en 2023 à un niveau en dessous de celui de 2020 (moins 5%). Ils sont restés stables en deuxième et troisième cycles, mais ils baissent en premier cycle (moins 9 %) avec un fléchissement marqué à l'entrée des BUT (moins 18%). L'attractivité des formations (taux de pression, de remplissage) n'est pas analysée dans le rapport d'autoévaluation, ce qui est regrettable, cette analyse étant confiée aux responsables de formation. L'attractivité du premier cycle repose sur l'affichage de sa forte professionnalisation. En revanche, certaines formations du deuxième cycle peuvent avoir du mal à trouver leur place dans une offre régionale très riche : la plupart des masters n'atteignent pas

¹²⁴ Voir à ce sujet : Hcéres, Rapport d'évaluation du bilan du deuxième cycle, UPHF, avec par exemple des ateliers de légistique et des séminaires de négociation en master Administration publique), des *serious games* en master Gestion de production, logistique, achats ou des workshops et de la pédagogie inversée en master Génie civil.

¹²⁵ Cf. Hcéres, Rapports du bilan du premier et du deuxième cycle de formation.

¹²⁶ *Check U* a notamment reçu le prix de l'innovation pédagogique lors de l'*Open Education Night by Edflex*, édition 2023. *Edflex* est une startup française de développement des compétences en entreprises.

leur capacité d'accueil, comme le signale le rapport d'évaluation du bilan du deuxième cycle, et les diplômés de licence poursuivent peu en master dans leur établissement. **Le comité recommande à l'UPHF d'établir un diagnostic précis sur les disparates de son attractivité, ainsi qu'une stratégie et un plan d'action qui permettraient de consolider l'attractivité de son deuxième cycle, à travers le regroupement de certaines filières, par exemple.**

Les taux de réussite, suivis annuellement par la cellule d'aide au pilotage sont satisfaisants en licence (proches de 50 % en première année). Ils le sont moins en master, à l'exception des masters en alternance, en raison notamment de la faible attractivité de certains parcours relevée précédemment. L'insertion professionnelle, soutenue par l'apprentissage et les relations solides avec les acteurs socio-économiques régionaux est elle aussi satisfaisante. **Le comité recommande toutefois à l'UPHF de mettre en place des enquêtes d'insertion à moins de 18 mois, afin d'être plus réactive sur l'analyse de l'insertion professionnelle des diplômés.** L'université a créé un Observatoire de la vie étudiante (recommandation du rapport produit par le Hcéres en 2019), auquel est affectée une seule personne et dont les missions sont réduites aux enquêtes d'insertion professionnelle, tandis que les suivis de cohorte, le suivi des taux de réussite et les évaluations des formations sont assurés par la cellule d'appui au pilotage, qui produit les indicateurs nécessaires de manière pertinente. Du point de vue du comité, cette répartition ne favorise pas l'analyse des données par la direction de la formation. **Le comité recommande de mieux exploiter au niveau de l'établissement les indicateurs chiffrés produits pour préciser la plus-value des actions mises en œuvre sur l'attractivité des formations, la réussite étudiante, la diversité sociale du recrutement et l'insertion professionnelle. Il recommande également de renforcer le cadre de suivi à l'échelle de l'établissement.**

« L'établissement suit l'évolution de son offre de formation et s'assure de sa soutenabilité, en s'appuyant sur une politique de ressources humaines cohérente avec sa politique de formation et en mettant en œuvre une démarche d'amélioration continue. »

10 / Une politique en matière de ressources humaines à expliciter et à dynamiser pour accompagner l'évolution de l'offre de formation

La politique des ressources humaines au service des formations est assumée par les instituts dans le cadre d'un dialogue avec les laboratoires afin d'améliorer la cohérence entre formation et recherche, alors que le pilotage central est peu affirmé. Ce mode de fonctionnement donne satisfaction aux acteurs, mais ne permet pas de soutenir des transformations profondes.

Le nombre de professeurs associés en service temporaire (PAST) est passé de 20 en 2020 à 4 en 2023, ce qui est peu, alors que ces enseignants contractuels permettent de développer le lien entre les formations et les potentiels employeurs des diplômés, ce qui joue un rôle important dans les établissements ayant fait le choix de développer fortement l'alternance. **Le comité invite donc l'UPHF à reconsidérer la possibilité d'employer des professeurs associés dans cette perspective, en prévoyant de mieux définir leur mission, afin de renforcer l'articulation entre l'université et le milieu socio-économique dont ils sont acteurs.**

Le comité n'a pas constaté l'existence d'une stratégie de redéploiement explicite en matière de ressources humaines, en lien avec les évolutions que l'université entend apporter à son offre de formation, alors que l'UPHF bénéficie d'un contexte favorable puisqu'un nombre important de départs en retraite est prévu pour les cinq ans à venir (25 % des enseignants-chercheurs). **Le comité recommande de construire rapidement une stratégie de redéploiement partiel des postes d'enseignants et d'enseignants-chercheurs à l'intérieur des instituts et potentiellement entre les instituts, en lien étroit avec la réflexion stratégique sur la transformation de l'offre de formation et sur les choix opérés en la matière : développement de l'ingénierie, des formations en santé et de celles qui résultent des hubs thématiques de l'établissement.**

L'UPHF a mis en place les dispositifs d'accompagnement et de valorisation de l'investissement pédagogique des enseignants conformes au cadre réglementaire, en les renforçant par des initiatives locales (32 h de décharge supplémentaire réparties sur trois ans pour les nouveaux enseignants-chercheurs, par exemple). La production de modules hybrides, à distance et de modules polytechniques est reconnue, pour les enseignants concernés, par un volume d'heures prévu par le référentiel d'équivalences horaires de l'établissement. L'innovation pédagogique est soutenue et déployée grâce à l'existence de deux services en charge de

l'accompagnement des enseignants (PERSAE'Val¹²⁷ et la sous-direction « usages du numérique et innovation pédagogique »). Ce doublon peut toutefois nuire à la cohérence et à la lisibilité de l'offre car il conduit à séparer la formation sur les outils pédagogiques de l'accompagnement à la transformation des pratiques pédagogiques, au risque d'une certaine perte d'efficacité et d'un brouillage de la visibilité de l'action. **Le comité recommande donc de désigner un porteur unique de la stratégie de l'établissement en matière de transformation des pratiques pédagogiques et de déploiement du catalogue des formations centrées sur l'accompagnement pédagogique des enseignants, tout en maintenant la participation des différents acteurs aux ateliers d'échanges qui ont déjà pu être mis en place.**

11 / Un cadrage de la soutenabilité et de l'amélioration continue de l'offre de formation qui demeure perfectible

L'UPHF a fiabilisé des outils efficaces de suivi et de cadrage de la charge d'enseignement, grâce à la forte implication de la cellule d'appui au pilotage. Le dialogue de gestion annuel avec les composantes permet de maîtriser le volume global de la charge d'enseignement, ce qui fait apparaître une amélioration notable de la situation par rapport à l'évaluation précédente. Chaque institut se voit attribuer une enveloppe à ne pas dépasser et les maquettes sont cadrées et validées avant d'être mises en œuvre, tandis que les mutualisations ont été encouragées. L'alternance participe à la soutenabilité de l'offre de formation et son développement souligné précédemment, notamment en termes de chiffre d'affaires, représente un levier important. L'UPHF admet toutefois, dans son rapport d'autoévaluation, qu'il lui reste des progrès à faire dans certains domaines, ce que le comité confirme : volume d'heures complémentaires des titulaires et des intervenants extérieurs trop lourd, nombre de formations trop important¹²⁸. Aucune piste concrète n'est cependant envisagée. Le processus de cadrage de la soutenabilité n'est pas abouti, les critères qui seront utilisés à cette fin ne sont pas explicites et toutes les solutions restent ouvertes. **Le comité recommande que des décisions concertées sur ces choix relatifs à la soutenabilité de l'activité de formation, essentiels pour l'établissement, soient préparées rapidement.**

Le fonctionnement des conseils de perfectionnement est défini et doté de certains outils. La cellule d'appui au pilotage et l'Observatoire de la vie étudiante fournissent les données nécessaires, et une délibération de la CFVE cadre la composition du conseil de perfectionnement, ainsi que la liste des points à traiter. Les comptes rendus restituant les débats sont adressés à la cellule d'appui pour être analysés¹²⁹. Selon les rapports d'évaluation des cycles établis par le Hcéres, ce dispositif fonctionne globalement bien, mais certains conseils de perfectionnement présentent encore une composition non conforme (faute d'étudiants ou de professionnels en leur sein). La cellule d'appui au pilotage met en œuvre l'évaluation des formations et des enseignements au moyen de questionnaires validés en CFVE. L'analyse repose sur l'équipe pédagogique (mais l'appropriation de la procédure varie selon les formations) ; en revanche, elle n'existe quasiment pas au niveau des instituts et à celui de l'établissement, ce qui est regrettable. Le pilotage de chaque formation ne se fait pas toujours au niveau de la mention, mais parfois plutôt à celui du parcours : les mentions les plus directement concernées sont celles qui intègrent des parcours portés par la FULP ou des formations délocalisées. Ce mode de fonctionnement ne permet pas d'assurer la cohérence de la mention, induit des choix pédagogiques différents, qui ne sont pas coordonnés ou qui le sont trop peu. **Le comité recommande à l'établissement d'instaurer réellement et de manière systématique un pilotage des formations au niveau de la mention, et de veiller à ce que celui-ci soit formalisé et solide, quelle que soit l'architecture des parcours proposés. Dans cette perspective, il conviendra de veiller en particulier à la cohérence et à la complémentarité des différents parcours, en mettant en place un seul conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention.**

¹²⁷ Il s'agit de la cellule d'accompagnement des pratiques enseignantes qui, à l'occasion de rencontres pédagogiques régulières et conviviales, permet l'échange de bonnes pratiques sur des thématiques proposées par ce service.

¹²⁸ Rapport d'autoévaluation, p.49

¹²⁹ L'établissement ne précise pas quel pourcentage de CR remontent au niveau central, ni si ces CR remplissent les critères prévus.

« L'établissement soutient le développement de la vie étudiante et de la vie de campus, l'engagement des étudiants dans la gouvernance, et il favorise le bien-être étudiant. »

12 / Une politique de vie étudiante cohérente, construite avec et pour les étudiants

La vie étudiante et le bien-être étudiant sont des sujets pris très au sérieux par l'UPHF. Une vice-présidence Réussite étudiante et vie étudiante (REVE) permet à l'établissement de construire une offre de service étoffée et de proposer de nombreux soutiens aux étudiants et à leurs associations (cf. *infra*). La vie étudiante est positionnée comme un facteur de réussite des étudiants dans leur cursus. De plus, cette vie étudiante est pensée de manière systémique, ce qui se traduit par un travail sur toutes ses dimensions : logement, restauration, sport, santé et soutiens aux initiatives étudiantes. **Le comité a fait ce constat positif lors de la visite, auprès de l'ensemble des étudiants rencontrés, qui lui ont fait unanimement part de leur satisfaction quant à la vie étudiante au sein de l'université.**

La politique de vie étudiante est construite conjointement avec les représentants élus des étudiants et les associations étudiantes. Ainsi, la moitié des sièges des commissions de soutien à la vie étudiante (CVEC et FSDIE) sont réservés aux étudiants. **Le comité a apprécié le niveau d'implication des étudiants dans ces dispositifs.** De nombreuses associations représentant la diversité des étudiants de l'université sont présentes sur les campus (42 associations sont signataires de la charte des associations en 2023-2024, nombre en augmentation par rapport aux années précédentes). Des locaux leur sont alloués dans le cadre de conventions spécifiques, assurant un encadrement administratif et juridique adéquat. Toutes ces associations ont l'occasion d'être présentées aux nouveaux étudiants lors de la journée Cap Campus, journée de découverte des services proposés par l'université et par les étudiants eux-mêmes. L'organisation de cette journée par les équipes du service de la vie étudiante de l'université a largement évolué au cours des années, tenant compte des retours d'expérience. Se clôturant par un moment festif, cette journée Cap Campus est évoquée par l'ensemble des étudiants comme un moment important de construction du sentiment d'appartenance à l'université. Cette journée permet également de faire se rencontrer les différentes communautés d'étudiants de l'université. Les étudiants bénéficient par ailleurs d'un accompagnement de proximité, favorisé par la taille humaine de l'établissement, qui permet une relation de confiance avec les services. **Le comité souligne la réactivité des interlocuteurs institutionnels et la disponibilité des équipes, qui assurent un suivi bienveillant des projets.**

La rédaction du Schéma Directeur de la Vie Étudiante (SDVE) a été engagée de manière structurée et collaborative. Un comité de pilotage a été mis en place, accompagné par la création de groupes de travail thématiques. Ceux-ci ont réuni les deux vice-présidents étudiants (UPHF et INSA Hauts-de-France), des représentants des étudiants, qu'ils soient issus du milieu associatif ou non, ainsi que les personnels concernés par les questions de vie étudiante et de vie de campus, mobilisés en fonction de leur expertise. L'ensemble des partenaires institutionnels et territoriaux ont également été associés à la démarche (CROUS, CPAM, structures culturelles, SNCF, région, intercommunalités, clubs service, etc.). À l'issue de ce travail, trois axes principaux ont été définis (accueil des étudiants, bien-être et vie associative et valorisation de l'engagement), cependant le SDVE n'a pas encore été adopté par les instances. **Le comité invite l'UPHF à faire rapidement approuver ce document, qui permettra de visualiser l'ensemble des actions déjà entreprises et d'établir les priorités pour les années à venir.** Ce document doit également servir de base de travail commune avec les étudiants élus et les associations étudiantes, qui ne semblaient pas en connaître le contenu lors de la visite.

Enfin, à la rentrée 2024, une application pour les étudiants a été mise en place. Elle a été développée en interne sur la base d'un cahier des charges établi par le vice-président étudiant et a permis de centraliser les services essentiels pour les étudiants : messagerie, actualités des campus, emploi du temps, accès aux notes et certificats ou encore prise de rendez-vous médicaux. Cette application a permis de rendre plus visible l'offre de services aux étudiants et de faciliter leur intégration dans la vie étudiante de l'université. Le comité salue cette initiative et encourage l'établissement à poursuivre le développement de l'application.

13 / Une vie étudiante qui doit continuer à bénéficier à tous les étudiants de l'université

La majeure partie des services aux étudiants sont implantés sur le campus de Mont Houy, notamment les services de santé. Des permanences de personnels infirmiers sont assurées sur les autres campus et permettent une

première prise en charge des étudiants et étudiantes, mais **le comité incite l'établissement à veiller au maintien de cette offre de service dans la durée.**

Hormis les éléments géographiques, **le comité a fait le constat d'une implication inégale des étudiants dans la vie associative et de campus en fonction de leur domaine d'étude, les étudiants ingénieurs de l'INSA Hauts-de-France et les étudiants en STAPS jouant un rôle moteur.** Il a pu noter des différences dans le dispositif de reconnaissance de l'engagement des étudiants en fonction de leur statut. Le dispositif proposé aux étudiants ingénieurs de l'INSA Hauts-de-France leur permet de s'engager véritablement dans la vie étudiante de leur école, raison pour laquelle **le comité recommande à l'UPHF d'homogénéiser la reconnaissance de l'engagement étudiant au sein de l'université sur ce modèle.** Le dispositif d'open badges mis en place par l'UPHF est peu connu et peu utilisé par les étudiants, sans doute parce que ceux qui le connaissent ont du mal à en expliquer les atouts. **En ce qui concerne les élèves de l'ESAC de Cambrai, le comité recommande de les associer davantage à l'animation culturelle de la vie étudiante au sein de l'UPHF.**

14 / Malgré une large offre de formation et de prévention, un besoin de communication sur les violences sexistes et sexuelles

L'ensemble des équipes dirigeantes des associations étudiantes de l'UPHF disposent de formations sur la responsabilité associative, la gestion financière et la prévention des risques festifs. Il est obligatoire de suivre ces formations pour les associations demandant des subventions. Cette politique de formation et de prévention est renforcée par l'université avec des formations Premiers secours citoyen et Premiers secours en santé mentale à destination de tous les étudiants volontaires. De plus, certaines associations complètent ces formations d'elles-mêmes en faisant intervenir des organismes spécialisés.

Lors des entretiens, les étudiants ont pu faire mention des dispositifs mis en place lors des événements pour prévenir et signaler des faits de violences sexistes et sexuelles. Le comité a apprécié les éléments mis à disposition par le service de santé avec des « mallettes de prévention ». Cependant, au cours des entretiens avec les étudiants de tous les cycles de formation, **le comité a constaté une large méconnaissance des dispositifs mis en place par l'université pour signaler des cas de violences sexistes et sexuelles et accompagner les victimes, ainsi qu'un certain manque de sensibilisation à l'importance de ces sujets. Il encourage l'UPHF à lancer régulièrement des campagnes d'information et de sensibilisation sur les dispositifs existants auprès de tous les étudiants et doctorants, et lui recommande d'inclure la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et les discriminations au cœur de sa politique de vie étudiante, en menant également des campagnes de recensement des cas qui peuvent exister.**

Conclusion du domaine « politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus »

a) Forces

- Une offre de formation riche et diversifiée, adaptée aux caractéristiques du territoire d'implantation de l'université, tant par son positionnement thématique que par son positionnement économique et social, ce qui se traduit notamment par une solide professionnalisation des formations et par un fort développement de l'apprentissage ;
- La réussite à un grand nombre d'appels à projets nationaux, qui ont permis de soutenir des initiatives originales et de développer l'innovation pédagogique, et auxquels s'ajoutent des dispositifs solides d'aide à l'orientation ;
- Une vraie attention apportée à la réussite et au bien-être des étudiants, qui font preuve en retour d'un fort attachement à leur université ;
- Le dynamisme de l'alliance européenne EUNICE, qui permet d'étendre l'orientation polytechnique de l'université ;
- Une progression dans le développement d'outils efficaces pour assurer le pilotage de la charge d'enseignement.

b) Faiblesses

- Une internationalisation des formations encore en construction, des mobilités sortantes encore trop faibles, une politique des langues insuffisante ;
- Un deuxième cycle qui, s'agissant de l'offre de master, s'avère globalement peu attractif, ce qui nuit notamment au développement du troisième cycle, alors que le développement de *Graduate Schools* est devenu une priorité ;
- Un adossement à la recherche inégal et une formation à et par la recherche insuffisamment cadrée ;
- Un affichage de thèses polytechniques qui ne correspond pas encore à une réalité, faute d'un déploiement suffisant de cette modalité de recherche doctorale ;
- Un pilotage des formations au niveau de la mention qui est parfois défaillant, ce qui ne permet pas, s'agissant des parcours sous convention entre l'UPHF et la FUPL, de déployer un niveau de coopération pleinement satisfaisant ;
- Un manque de connaissance par les étudiants des dispositifs pour prévenir les violences sexistes et sexuelles, et les discriminations ; l'absence d'enquête concernant ces violences et discriminations.

c) Recommandations

- Finaliser la réflexion stratégique sur les futurs développements de l'offre de formation et sur les choix qui devront être envisagés en termes de rationalisation de l'offre existante et de redéploiement des ressources humaines ;
- Consolider l'articulation entre formation et recherche, en particulier en deuxième cycle, en s'appuyant sur les dispositifs EURO-TELL et en formalisant un cadrage établissement pour la mise en œuvre des actions de formation à et par la recherche. Prévoir à cet effet l'implication d'enseignants-chercheurs en nombre suffisant dans chaque parcours ou mention de master ;
- Renforcer au niveau de l'établissement le cadrage (voté en CFVE) de l'organisation de la formation pour coordonner les actions définies par chaque conseil de perfectionnement ;
- Poursuivre et diversifier les efforts d'ouverture européenne et internationale des formations et les dispositifs de mobilité sortante des étudiants, virtuels ou physiques en utilisant le levier de l'alliance EUNICE et en construisant de nouveaux partenariats ;
- Donner aux modules d'ouverture et aux modules polytechniques un contenu à la fois plus flexible et mieux défini, en fonction des objectifs de formation, afin d'autoriser au sein de l'établissement une plus grande diversité dans les pratiques et d'améliorer la satisfaction des étudiants ;

- Formaliser la politique de vie étudiante mise en place dans un Schéma directeur de la vie étudiante ;
- Homogénéiser les dispositifs de reconnaissance de l'engagement étudiant sur le modèle de ce qui est fait pour les élèves ingénieurs de l'INSA Hauts-de-France.

Synthèses évaluatives sur les établissements-composantes disposant de la personnalité morale et juridique

Cette dernière section du rapport d'évaluation comprend les synthèses évaluatives des établissements-composantes de l'UPHF, rédigées sous la forme d'un avis évaluatif (forces principales, faiblesses appelant une vigilance particulière, recommandations). Ces synthèses évaluatives sont issues d'une proposition établie par le comité d'évaluation, sur la base de la documentation fournie dans le dossier d'autoévaluation de l'UPHF et à partir d'un entretien qui s'est tenu entre les experts et chaque direction d'établissement-composante au cours de la visite.

Elles permettent, entre autres, d'apprécier le degré d'intégration de chaque établissement-composante de grand établissement, de rendre compte de sa contribution à la stratégie globale de ce dernier, de souligner certains des bénéfices qu'il en retire et d'évoquer, le cas échéant, les éventuelles améliorations à apporter au processus d'intégration. Elles comprennent également des éléments évaluatifs issus de la synthèse de l'évaluation des unités de recherche et des rapports d'évaluation des cycles de formation de l'UPHF, produits respectivement par le département d'évaluation de la recherche et par le département d'évaluation des formations du Hcéres. Ces synthèses évaluatives contribuent à ce titre au processus d'évaluation intégrée de l'UPHF.

Synthèse évaluative sur l'INSA Hauts-de-France

1 / Forces principales

- **L'INSA Hauts-de-France s'est pleinement intégré au sein du groupe INSA et connaît une montée en puissance notable.** Celle-ci se traduit, en premier lieu, par une amélioration de sa position, au cours de la période de référence, dans les classements nationaux (l'INSA Hauts-de-France est le 5^e des sept établissements du groupe INSA dans le classement de *L'Étudiant*, et 58^e sur 171 écoles au classement général). En second lieu, les personnels de l'établissement-composante se sont bien impliqués dans la gouvernance du groupe : à titre d'exemple, son directeur occupe la fonction de vice-président en charge de la transformation sociale du groupe INSA.
- **L'établissement-composante se distingue par une offre de formation diversifiée et étroitement liée aux besoins du tissu socio-économique local.** En complément du diplôme d'ingénieur, l'INSA Hauts-de-France s'inscrit pleinement dans le continuum existant entre les licences, masters et doctorats scientifiques et techniques que porte l'université, ce qui se traduit par exemple par des passerelles formalisées ou en préparation entre BUT et formations d'ingénieur, par de nouveaux parcours de masters en commun, qui font écho au positionnement de l'université (métavers, mathématiques appliquées, électromobilité...) et par la co-accréditation de l'école doctorale polytechnique des Hauts de France. La relation privilégiée avec le milieu socio-économique s'illustre quant à elle tout particulièrement par le fort développement de l'alternance (19 % des inscrits totaux¹³⁰) et par une forte implication dans l'entrepreneuriat étudiant, aux côtés de l'université.).
- **L'INSA Hauts-de-France mène une politique de recrutement dynamique et en progression de ses étudiants, en s'appuyant sur des domaines de spécialisation qui correspondent à des demandes locales et nationales en matière de formation d'ingénieurs (informatique, systèmes d'information et cybersécurité).** Ainsi, le recrutement en première année est passé de 212 étudiants en 2020 à 240 en 2023, bien que la diminution des effectifs issus de CPGE (de 150 à 100 étudiants en quatre ans) ait nécessité l'ajustement transitoire de la jauge des effectifs globaux de l'école (de 1 800 à 1 600 élèves-ingénieurs). L'établissement-composante s'appuie sur un fort réseau d'entreprises du bassin d'emploi local, très riche d'un point de vue industriel, pour accompagner le placement en alternance de ses étudiants, y compris à travers des thèses de doctorat en alternance qui complètent les thèses Cifre.
- **L'INSA Haut-de-France possède et met en œuvre des équipements et des plateformes technologiques remarquables, qui contribuent à la qualité des formations d'ingénieur :** le centre d'expérimentation en bâtiments durables, la plateforme *SmartLab* sur la robotique mobile et collaborative ou encore un cube immersif pour étudier la réalité virtuelle, porté par OpenINSA, service du groupe INSA qui réunit les cellules d'innovation pédagogique des sept écoles, dans le cadre du projet de transformation numérique INSA 2025, labellisé par l'ANR.

2 / Faiblesses appelant une vigilance particulière

- **Malgré les liens solides avec le tissu socio-économique régional dans le domaine de la formation, l'INSA Hauts-de-France ne traduit pas encore cette intensité relationnelle par un développement équivalent de la recherche partenariale** (projets, chaires, laboratoires communs, etc.). Cette situation fragilise la structuration de sa politique doctorale, pourtant stratégique pour l'établissement-composante. L'école peine ainsi à affirmer pleinement sa place en tant que force de développement de la recherche au sein de l'UPHF, malgré la tutelle qu'elle exerce sur les unités de recherche dont ses personnels enseignants-chercheurs sont membres, et malgré l'articulation de sa politique de la recherche avec celle de l'université que concrétise le fait que le vice-président en charge de la recherche à l'UPHF est actuellement directeur délégué à la recherche de l'INSA HdF.
- **La culture commune aux trois composantes universitaires ayant conduit à la création de l'INSA n'est pas encore suffisamment établie au sein de l'établissement-composante et n'est donc pas pleinement perceptible.** Ce manque de mise en commun concerne à la fois les personnels et les étudiants. Il traduit la difficulté à construire une communauté pleinement soudée à l'échelle de l'établissement-composante, ce qui pourrait affaiblir le rôle que l'INSA est appelé à jouer dans l'affirmation du positionnement

¹³⁰ CTI, Rapport de mission d'audit, INSA Hauts-de-France, 2024, p. 4.

polytechnique de l'université, même si le transfert des STAPS à l'Institut des Transversalités, Sports et Santé (IT2S) nouvellement créé au sein de l'UPHF devrait permettre d'avancer vers une plus grande cohésion.

- **L'articulation entre la politique internationale de l'INSA Hauts-de-France et celle de l'UPHF est encore trop faible, ce qui limite la portée du rayonnement international de l'établissement-composante.** En propre, l'école bénéficie d'un réseau de partenaires dense, accueille 20 % d'étudiants étrangers et vise un élargissement de son influence au-delà de la Belgique, en direction de l'Europe du Nord. En outre, elle est activement engagée dans l'alliance européenne ECIU (projets *Challenge-Based Learning* à dimension sociétale), que porte le groupe INSA, tandis que l'UPHF participe à l'alliance EUNICE. Toutefois, les synergies que permettraient d'envisager ces deux universités européennes restent peu exploitées, tant en matière de projets de recherche ou de formation, que de structuration des équipes en charge de l'international. Le fort potentiel que représentent les domaines du multimédia, du transport, de l'industrie et de l'énergie sont ainsi insuffisamment exploités et mis au service d'un objectif de rayonnement international réellement partagé entre l'université et son établissement-composante.

3 / Recommandations

- **Profiter des évolutions statutaires qui renforcent la place de l'INSA Hauts-de-France et de son directeur dans les circuits de décision de l'UPHF pour porter, au sein de l'université, les priorités essentielles au développement de l'école,** dans un contexte budgétaire contraint. Veiller notamment à ce que les engagements concernant les emplois qui restent à transférer par l'UPHF soient respectés et à ce que toutes les mesures utiles soient prises pour lui permettre d'atteindre la taille critique effective de 1 800 à 2 000 élèves en cursus d'ingénieur.
- **Tirer pleinement parti de l'appartenance à l'UPHF pour exploiter toutes les potentialités existantes dans le cadre de l'université, tant en matière de contenus de formation (enjeux de complémentarité et d'interdisciplinarité notamment avec les sciences humaines et sociales), qu'en termes de partenariats avec les écoles et institutions membres de la FUPL,** ces derniers méritant d'être renforcés, en particulier en recherche. Définir avec l'UPHF une véritable stratégie permettant de mieux articuler les marques de l'UPHF et de l'INSA Hauts-de-France pour que l'école gagne en visibilité, en particulier à l'international, et développer les collaborations entre les fondations respectives de l'UPHF et du groupe INSA.
- **Structurer et formaliser les modalités d'implication des acteurs socio-économiques dans le développement et la vie de l'école, en coordination avec l'UPHF et sa filiale Valutec,** afin de renforcer leur intérêt à collaborer sous diverses formes : enseignement, stages et alternance, valorisation des plateformes technologiques, accueil de doctorants Cifre, contrats de recherche et chaires partenariales pluriannuelles.

Synthèse évaluative sur l'École supérieure d'art et de communication de Cambrai

1 / Forces principales

- **Une offre de formation qui se distingue par une forte professionnalisation.** Plus précisément, les deux cursus (DNA option Communication, mention « Un monde réel » et DNSEP option Communication, mention « Dialogues ») sont bien ancrés dans les réalités du design graphique contemporain. Le lien étroit avec le monde professionnel est assuré par une équipe pédagogique composée de praticiens reconnus. Il est enrichi par de nombreuses interventions extérieures dans le cadre de conférences, d'ateliers recherche-crédation (ARC) ou de *workshops*. L'encadrement des étudiants est de grande qualité, favorisé par la petite taille de l'établissement (63 étudiants), ce qui permet un suivi individualisé et l'enseignement du projet de design graphique dans de très bonnes conditions.
- **Petite structure agile et dynamique, l'école bénéficie d'une solide intégration dans l'environnement culturel local et régional, grâce à une politique de partenariats active.** Les collaborations, régulièrement renouvelées avec des institutions artistiques, scientifiques et pédagogiques nombreuses (Opéra de Lille, Le Phénix, INA, Louvre-Lens, etc.), enrichissent les projets des étudiants et leur offrent une visibilité accrue grâce à des expositions dans des lieux de renom ou dans l'espace public. Cette ouverture renforce à la fois l'ambition pédagogique de l'école et son ancrage territorial.
- **L'intégration de l'ESAC au sein de l'UPHF se concrétise progressivement avec des effets structurants déjà perceptibles sur ses missions de formation, de recherche et de vie étudiante.** Ainsi, la signature d'une première convention d'objectifs et de moyens (2024-2027) avec l'université marque une nouvelle étape, permettant notamment de soutenir la recherche-crédation portée par l'école, grâce à des décharges d'enseignement (un mi-temps durant deux ans), qui faciliteront la préparation d'un doctorat et d'une HDR. Le soutien concerne également des actions communes comme des séminaires de recherche ou l'encadrement de mémoires ou de thèses. L'appartenance à l'UPHF donne par ailleurs une nouvelle visibilité à l'école, notamment à travers sa participation à des salons étudiants à Valenciennes et à Lille. Enfin, les élèves de l'ESAC s'impliquent activement dans l'animation culturelle du campus de Cambrai.

2 / Faiblesses appelant une vigilance particulière

- **L'ESAC n'a pas réussi à pleinement s'appropriier la signature « polytechnique » de l'UPHF.** Ainsi, les modules polytechniques restent optionnels pour les élèves de l'ESAC. De surcroît, le seul module polytechnique de médiation culturelle porté par l'école, pourtant fondé sur une collaboration mixte entre étudiants des deux établissements, a été interrompu après deux ans seulement en raison d'une trop grande disparité d'échelle dans les effectifs étudiants impliqués et d'écarts de méthode à l'origine de dysfonctionnements. Ce module a en effet été envisagé comme un module d'initiation pour les étudiants de l'UPHF et, au contraire, comme un module de spécialisation pour les élèves de l'ESAC. D'autres initiatives transverses existent, comme un enseignement commun sur l'affiche dans l'espace public, mais leur portée reste restreinte.
- **L'environnement académique offert par l'appartenance à l'UPHF reste insuffisamment exploité.** L'éloignement géographique entre Cambrai et le campus principal de Valenciennes, aggravé par des liaisons de transport peu fluides, freine le développement de projets pédagogiques communs, notamment avec les filières en arts, SHS ou ingénierie. Par ailleurs, l'ESAC n'utilise pas pleinement les ressources de l'UPHF, par exemple les outils du NCU sur lesquels elle pourrait s'appuyer pour le déploiement de l'approche par compétences.
- **L'ouverture internationale de l'ESAC reste encore modeste, malgré des efforts notables en matière d'enseignement des langues et le développement de partenariats ciblés.** L'école gère de manière autonome ses bourses Erasmus, tout en déployant une politique réaliste, fondée sur des coopérations durables avec des établissements et institutions culturelles souvent francophones et proches géographiquement (réseaux ANdÉA, Rencontres franco-belges, etc.). Toutefois, dans ce domaine, les collaborations avec l'UPHF demeurent limitées, ce qui freine une intégration plus ambitieuse dans la dynamique internationale de l'université, notamment par l'intermédiaire de l'alliance Eunice.
- **Les ressources humaines limitées de l'ESAC, tant en effectif qu'en disponibilité, freinent son développement et sa capacité à renforcer les coopérations avec l'UPHF.** Le faible nombre d'enseignants et leur forte

implication pédagogique rendent difficile l'engagement dans des projets communs. Par ailleurs, l'absence de temps consacré à la recherche pour les professeurs d'enseignement artistique (PEA), combinée à des calendriers distincts, limite l'articulation avec les dynamiques académiques de l'université.

3 / Recommandations

- **Structurer à l'échelle de l'université un pôle consacré aux arts à Cambrai, complémentaire des offres existantes en région**, en développant davantage d'interactions entre les formations du domaine artistique (DNA, DNSEP, Licence et master Arts, master Création numérique, master Humanités numériques à Valenciennes, master audiovisuel, médias interactifs numériques, jeux à Maubeuge).
- **Favoriser l'interdisciplinarité par la mise en œuvre de projets conjoints entre les étudiants de l'ESAC, de l'INSA et des formations en sciences humaines et sociales**, en valorisant les complémentarités entre design, ingénierie des matériaux et SHS, et en s'appuyant sur un cadrage repensé des modules d'enseignement polytechnique, afin de permettre ce type d'interdisciplinarité.
- **Améliorer les conditions administratives d'inscription des étudiants de l'ESAC à l'UPHF**, en simplifiant les démarches pour lever les freins logistiques à une pleine intégration académique.
- **Se rapprocher de l'UPHF pour répondre aux enjeux de gestion des ressources humaines** (remplacement des départs en retraite).
- **Intensifier les échanges entre enseignants de l'ESAC et de l'UPHF** : proposer des interventions ponctuelles d'enseignants-chercheurs et de doctorants de l'université dans les cursus de l'ESAC, afin de dégager du temps au bénéfice des enseignants de l'école, et de favoriser la construction commune d'enseignements ou de projets.
- **Intégrer des modules d'ouverture (MO) dans l'offre de formation de l'ESAC**, ce qui pourrait concerner à la fois des modules proposés par l'école, et d'autre part, des modules extérieurs auxquels pourraient avoir accès les élèves de cet établissement-composante.

Table des matières

Périmètre et structuration du rapport d'évaluation.....	3
Avis du comité.....	4
1 / Forces principales.....	4
2 / Faiblesses appelant une vigilance particulière	5
3 / Recommandations principales	5
Présentation de l'établissement.....	6
1 / Caractérisation de l'établissement et de son territoire.....	6
2 / Recommandations des précédentes évaluations (rapports publiés en 2019 et en 2023)	9
3 / Élaboration des focus évaluatifs, travail d'autoévaluation et visite sur site	10
Le pilotage stratégique et opérationnel	12
1 / Une ambition affichée à décliner en objectifs mesurables pour le prochain schéma DD&RS.....	12
Conclusion relative au développement durable et à la responsabilité sociétale	14
La politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société	15
1 / Une restructuration interne autour de trois <i>hubs</i> et quatre défis, mais dont la portée opérationnelle est encore modeste	15
2 / Des partenariats territoriaux et européens en recherche à développer davantage .	18
3 / Une politique d'appui à la recherche bien structurée dans l'ensemble, mais qui ne porte pas encore pleinement ses fruits.....	19
4 / Un potentiel d'innovation encore insuffisamment structuré et exploité	20
5 / Une politique d'inscription de la science dans la société qui peut se prévaloir de quelques belles réussites, mais qui manque d'un cadrage politique	23
Conclusion du domaine « politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société »	25
La politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus.....	26
1 / Une offre de formation riche, en adéquation avec le positionnement polytechnique de l'université, mais dont l'évolution requiert un effort de clarification stratégique.....	26
2 / Une ouverture à l'international en construction, mais encore insuffisante	28
3 / Un réseau de partenaires locaux dense, dont la contribution au développement de la politique de formation de l'établissement pourrait être améliorée.....	29
4 / Une formation à et par la recherche inégale, qui reste à formaliser et à renforcer	29
5 / Une politique de documentation au plus près des étudiants	30

6 / Une offre de formation résolument professionnalisante, un développement fort et réussi de l'alternance, mais un trop faible intérêt porté à la formation continue	31
7 / Une diversification des pratiques pédagogiques soutenue par le succès à des appels à projets nationaux et par le déploiement de l'approche par compétences	32
8 / Un enseignement des langues très disparate et insuffisamment cadré	33
9 / Des taux de réussite et d'insertion professionnelle globalement satisfaisants, mais des indicateurs à mieux exploiter pour renforcer le suivi de l'offre de formation	33
10 / Une politique en matière de ressources humaines à expliciter et à dynamiser pour accompagner l'évolution de l'offre de formation	34
11 / Un cadrage de la soutenabilité et de l'amélioration continue de l'offre de formation qui demeure perfectible	35
12 / Une politique de vie étudiante cohérente, construite avec et pour les étudiants	36
13 / Une vie étudiante qui doit continuer à bénéficier à tous les étudiants de l'université	36
14 / Malgré une large offre de formation et de prévention, un besoin de communication sur les violences sexistes et sexuelles	37
Conclusion du domaine « politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus »	38
Synthèse évaluative sur l'INSA Hauts-de-France	41
1 / Forces principales	41
2 / Faiblesses appelant une vigilance particulière	41
3 / Recommandations	42
Synthèse évaluative sur l'École supérieure d'art et de communication de Cambrai	43
1 / Forces principales	43
2 / Faiblesses appelant une vigilance particulière	43
3 / Recommandations	44
Table des matières	45
Observations du président de l'Université Polytechnique Hauts-de-France	47
Organisation de l'évaluation	52

Observations du président de l'Université Polytechnique Hauts-de-France



Votre référence : PG/2025-225
notre référence: AA/MG/CAB 2025-266
concerne : réponse à l'envoi du rapport
définitif pour l'évaluation vague E

Monsieur le Directeur du département d'évaluation
des établissements
Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur HCÉres

pièce jointe :

19 rue Poissonnière 75002 Paris

Valenciennes, 23 octobre 2025

Monsieur le Président du comité d'évaluation,

L'Université Polytechnique Hauts-de-France a pris connaissance du rapport d'évaluation de l'établissement et tient à remercier les membres du comité HCERES pour leur expertise et la remarquable qualité des échanges constructifs et productifs au cours de leur visite les 4, 5 et 6 février dernier. Leur analyse et leurs questionnements ont constitué des éléments importants pour la projection de notre établissement dans son positionnement en tant que grand établissement.

Notre Université a opéré des transformations d'ampleurs et a développé un modèle polytechnique novateur dans le cadre de son statut d'établissement expérimental. Nous apprécions tout particulièrement la pertinence de l'analyse des experts quant à la prise en compte du contexte particulier de sortie de l'expérimentation.

Néanmoins, quelques points et remarques ont été soulignés dont certains relèvent de la stratégie et la gouvernance, en particulier sur le volet DDRS et sur le projet polytechnique dans ses dimensions recherche et formation. Je vous prie de trouver ci-après quelques réponses à ces remarques.

Abdelhakim Artiba

Président

+33 (0)3 27 51 16 76
president@uphf.fr

Université Polytechnique
Hauts-de-France
Présidence
Bâtiment Ronzier

Campus du Mont Houy
Bâtiment Matisse
59313 Valenciennes Cedex
France
www.uphf.fr

Développement durable et de la responsabilité sociétale, du domaine « pilotage stratégique et opérationnel »

Le comité apprécie la formalisation de la stratégie de développement durable et de responsabilité sociétale à travers une déclinaison en actions qui en couvrent tous les aspects. Il souligne également l'effort déployé pour mettre en place une équipe qui se consacre à la mise en œuvre de ces actions – que ce soit au niveau de la gouvernance ou de l'accompagnement – et qui bénéficie du soutien de la communauté universitaire.

Votre référence : PG/2025-225

notre référence: AA/MG/CAB 2025-266

page 2/5

Il émet néanmoins plusieurs remarques et recommandations quant à l'absence de déclinaison de l'ambition de l'université en objectifs mesurables.

Il convient de noter ici l'effort important de la gouvernance en termes de méthodes et de moyens visant à consolider la responsabilité sociétale de notre établissement à horizon 2030, et à atteindre et à quantifier les avancées. En particulier, l'établissement a inscrit les actions du schéma directeur pluriannuel DDRS dans ses DP 2023 et 2024 et son COMP 2025-2027, qui l'amène depuis à réaliser son BEGES tous les ans. Ces efforts s'avèrent payants puisque l'UPHF et l'INSA HdF viennent d'obtenir le Label DDRS pour une durée de 2 ans, d'une part, et le label Employeur Pro Vélo avec le niveau argent pour son campus principal pour une durée de 3 ans, d'autre part.

Politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus

Le comité souligne les qualités d'une offre de formation, particulièrement bien adaptée aux besoins du territoire, professionnalisante et largement axée sur l'apprentissage. Cette offre de formation a donné une place importante à l'innovation pédagogique en s'appuyant sur les nombreux projets dont l'établissement a été lauréat. Néanmoins, les experts soulignent un déficit au niveau de l'internationalisation des formations et de la place des langues dans les maquettes.

Pour insuffler la culture « internationale » auprès de ses étudiants, l'établissement s'appuie sur ses deux universités européennes EUNICE et ECUI et intensifiera ses efforts pour proposer une offre de parcours, de stage, ... riche et variée. Pour l'année universitaire 2024-2025, on peut d'ores et déjà noter que 220 étudiants ont suivi un cours EUNICE. De même, la place de l'apprentissage des langues est déjà cadrée pour la prochaine offre de formation (imposant un volume minimal de l'enseignement des langues hors modules d'ouvertures) et une nouvelle dynamique sera donnée à la plateforme des langues.

Le travail de rationalisation de l'offre de formation a d'ores et déjà été mis en place dans le cadre de la nouvelle offre de formation qui sera déployée à partir de septembre 2026. Dans cette future offre, on note une réduction du nombre de mentions, avec un passage de 87 actuellement à 74 pour la future offre.

Le caractère polytechnique reste la signature de l'établissement et il continuera à être renforcé. Le déploiement des Modules Polytechniques va ainsi se poursuivre dans la future accréditation en veillant à préserver le croisement des disciplines des sciences & technologies et des humanités. Des actions sont en cours pour améliorer la qualité perçue des modules polytechniques et pour augmenter l'offre.

Université Polytechnique
Hauts-de-France
Présidence
Bâtiment Ronzier

Campus du Mont Houy
Bâtiment Matisse
59313 Valenciennes Cedex
France
www.uphf.fr

Votre référence : PG/2025-225
notre référence: AA/MG/CAB 2025-266

page 3/5

Un retour d'expérience a été organisée sur une journée en mai 2025 avec la participation des étudiants, des enseignants ainsi que des personnels administratifs. Cette journée a permis de dégager des axes d'amélioration qui seront mis en place. Il convient aussi de noter qu'au sein de l'IT2S, la direction récemment nommée du département des transversalités associe étroitement les Modules Polytechniques avec l'innovation pédagogique, l'une des marques fortes de l'établissement.

La politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société

L'établissement apprécie le commentaire du comité sur le partenariat avec la FUPL (La « Catho ») qu'il qualifie de solide et agile, avec en outre une ouverture prometteuse grâce à l'alliance EUNICE. Il apprécie également l'évaluation positive de la restructuration déjà bien engagée du secteur de la recherche, notamment à travers une mise en transversalité des activités scientifiques que préfigure une organisation en trois hubs « Grands défis sociétaux » intégrant formation, recherche et innovation. Cette structuration va encore davantage se concrétiser notamment à destination des partenaires socio-économiques, grâce au PIA 4 ExcellenceS EURO-TELL, qui permettra d'adosser à ces hubs des programmes gradués et un « Atelier Partenariats Transitions » (anciennement « Think-to-Do-Lab ») inspiré du modèle des Think Tanks.

Le comité précise que le poids de l'UPHF dans chacune des unités de recherche est d'une grande hétérogénéité. La remarque suivante « À l'inverse, au sein de la dernière UMR, l'IEMN, l'UPHF n'y compte que pour 20 % de l'effectif tout personnel confondu et en tenant compte des personnels de l'INSA. » apparaît quelque peu « minorante » car elle ne précise pas que cet effectif total est de 234 personnels. Il y a de fait 46 personnels UPHF et INSA HdF, ce qui représente la taille moyenne de nombreuses UMR CNRS.

Le comité signale que, les laboratoires fusionnés (LARSH et CERAMATHS) ne le sont pas encore complètement et reflètent en partie le cloisonnement des anciennes équipes, même si un effort de transversalité est perceptible. L'établissement a d'ores et déjà mis en place des actions pour dynamiser les projets transversaux :

- la mise en place d'une CPJ au CERAMATHS entre les départements DMATHS et DMP (Mathématiques et Matériaux céramiques), et la planification de futurs recrutements EC afin de développer et renforcer la transversalité.
- Pour le LARSH, des Assises de la Recherche ont été organisées fin septembre 2025 et ont porté sur la gouvernance, la vie scientifique commune, le rayonnement, les appels à projets et les liens entre le LARSH et les institutions sociales, culturelles et économiques. Une nouvelle équipe de direction vient de s'installer et va poursuivre le travail collectif entrepris lors de ces assises afin d'entreprendre début 2026 une restructuration du LARSH qui décroisonnera les communautés des laboratoires historiques.

Université Polytechnique
Hauts-de-France
Présidence
Bâtiment Ronzier

Campus du Mont Houy
Bâtiment Matisse
59313 Valenciennes Cedex
France
www.uphf.fr

Votre référence : PG/2025-225
notre référence : AA/MG/CAB 2025-266

page 4/5

Le rapprochement entre l'UPHF et la FUPL, sur la dimension SHS, sera également considéré dans la restructuration du LARSH conformément au périmètre déjà partagé dans notre Ecole Doctorale PHF.

En matière de valorisation et innovation, l'UPHF a élaboré une feuille de route ayant pour objectifs d'augmenter le flux conduisant à la création d'entreprises, d'améliorer la coordination et développer l'efficacité du dispositif de transfert et de valorisation, notamment par le renforcement de la coordination entre la SATT Nord, le CNRS, l'INSA HdF, la filiale Valutec et l'incubateur Transalley.

Sur le volet « Valorisation », en matière d'intensification des collaborations public-privé et d'accompagnement de partenaires industriels, l'UPHF a entrepris d'adopter un mode de fonctionnement « de l'idée au produit ». Une étude a été initiée avec l'aide d'un cabinet spécialisé, à l'issue de laquelle seront recrutés 2 business développeurs. Cette étude permettra une meilleure identification des moyens et compétences avec un potentiel de valorisation non encore exploité, d'une part, et l'identification des marchés porteurs ainsi qu'un plan d'action marketing, communication, promotion, organisation et actions, d'autre part.

Sur le volet « Innovation » notre stratégie se structure autour de deux axes ci-dessous :

- Amplifier les dynamiques existantes en termes d'entrepreneuriat en veillant au décloisonnement des communautés et des parcours, la valorisation de l'engagement dans la dynamique entrepreneuriale et la formation à l'innovation
(cf. Hubhouse <https://www.uphf.fr/formation/entreprendre/hubhouse>).
- Assurer l'efficacité de l'accompagnement mené auprès des personnels de recherche, pour en améliorer l'impact, ce qui suppose le déploiement de ressources humaines adaptées, une coordination, des compétences, des process et des moyens.

Liens entre l'UPHF et son établissement composante INSA

L'établissement a pris connaissance de la synthèse évaluative de son établissement composante INSA HdF et souligne la qualité de l'expertise qui lui a déjà permis de renforcer la place de l'INSA HdF au sein de l'UPHF.

La remarque du comité portant sur les évolutions statutaires permet à l'INSA HdF de faire également évoluer ses statuts, pour une meilleure visibilité, lui permettant d'accroître encore sa notoriété et ainsi atteindre la taille critique de 1800 élèves en formation d'ingénieurs.

Université Polytechnique
Hauts-de-France
Présidence
Bâtiment Ronzier

Campus du Mont Houy
Bâtiment Matisse
59313 Valenciennes Cedex
France
www.uphf.fr

Votre référence : PG/2025-225

notre référence : AA/MG/CAB 2025-266

page 5/5

Dans ce contexte, les emplois restant à transférer sont en cours de finalisation puisqu'il ne reste plus que 3 postes à transférer, dont deux seront transférés à la rentrée 2026, atteignant ainsi l'objectif avant 2030.

Le comité encourage l'INSA HdF à tirer pleinement partie de l'appartenance à l'UPHF pour exploiter toutes les potentialités existantes dans le cadre de l'UPHF. Pour cela et grâce au Projet EURO-TELL (PIA 4 ExcellensES), dont l'UPHF est lauréate, un nouveau parcours de Master verra le jour à la rentrée 2026 en partenariat avec la FUPL (JUNIA). De plus, le projet EURO-TELL offre d'ores et déjà à l'INSA HdF l'opportunité de développer des projets de recherches en partenariat avec les laboratoires de la FUPL, notamment LITL de JUNIA et MUSE de l'ICL.

Abdelhakim Artiba
Président



Abdelhakim Artiba

Président

+33 (0)3 27 51 16 76
president@uphf.fr

Université Polytechnique
Hauts-de-France
Présidence
Bâtiment Ronzier

Campus du Mont Houy
Bâtiment Matisse
59313 Valenciennes Cedex
France
www.uphf.fr

Organisation de l'évaluation

La visite de l'évaluation de l'Université Polytechnique Hauts-de-France a eu lieu du 4 au 6 février 2025. Le comité était présidé par **M. Jean-Claude Jeanneret**, ingénieur général des mines honoraire, ancien directeur général de l'Institut Mines Télécom, ancien secrétaire général du Conseil Général des Technologies de l'Information.

Ont participé à cette évaluation :

- **M. Vincent Jolys**, directeur général des services de CentraleSupélec ;
- **M. Antonin Lezat**, étudiant ingénieur en 4e année à l'INSA Toulouse, vice-président étudiant de 2021 à 2023 ;
- **Mme Gaëlle Mesgouez**, professeure des universités en génie mécanique, vice-présidente de la commission de la Recherche d'Avignon université ;
- **Mme Françoise Peyrard**, professeure agrégée de lettres modernes et vice-présidente CEVU au sein de l'établissement expérimental université Clermont Auvergne.

M. Philippe Thiard, conseiller scientifique, et **M. Alexey Lukashkin**, chargé de projet, représentaient le Hcéres.

L'évaluation porte sur l'état de l'établissement au moment où les expertises ont été réalisées.

On trouvera les CV des experts en se reportant à la Liste des experts ayant participé à une évaluation par le Hcéres à l'adresse URL <https://www.hceres.fr/fr/liste-des-experts-ayant-participe-une-evaluation>.



19 rue Poissonnière
75002 Paris, France
+33 1 89 97 44 00

